LA MONTAGNE GARONNAISE

UNITÉ PAYSAGÈRE

Version : 14.06.2021

CONSEIL DÉPARTEMENTAL HAUTE-GARONNE.FR

TABLE DES MATIÈRES

L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE
De la Montagne Garonnaise

CE QUI FAIT PAYSAGE - LE SOCLE SUPPORT
La géologie
La géomorphologie
L'hydrographie
Les éléments de nature

CE QUI FAIT PAYSAGE - LES ACTIONS DE L'HOMME
Pratiques et usages
Les infrastructures de mobilité et d'énergie
Les formes urbaines
Les caractères architecturaux
Le patrimoine protégé et du quotidien

CE QUI FAIT PAYSAGE - L'HOMME ET SON TERRITOIRE
Les représentations sociales du paysage
Les éléments de toponymie

LES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES
Les facteurs d'évolution
Les transformations identifiées
Les enjeux et cibles d'action

L'IDENTITÉ ADMINISTRATIVE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE
Les données administratives et démographiques

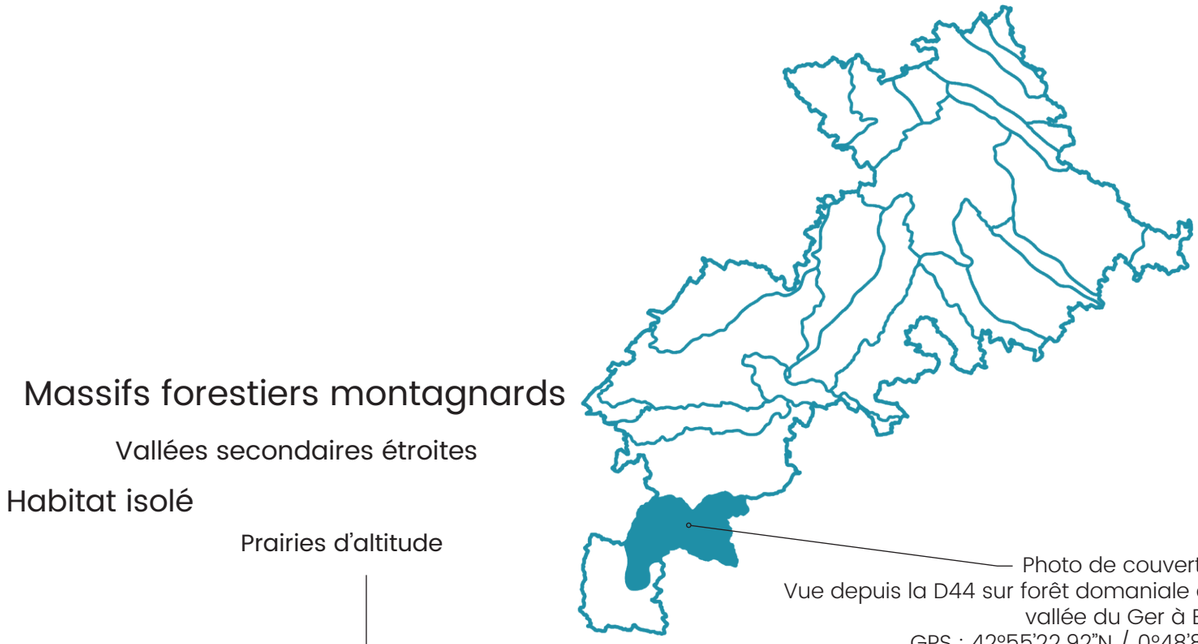

Photo de couverture :
Vue depuis la D44 sur forêt domaniale de la vallée du Ger à Boutx
GPS : 42°55'22.92"N / 0°48'8.27"E

L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE_La Montagne Garonnaise

La Montagne Garonnaise, portion transversale des Pyrénées, s'installe entre le piémont commingeois et ses bas reliefs, et le territoire de haute montagne du Luchonnais. Cette unité paysagère est délimitée par ses lignes de reliefs, qui forment tout autant des points de repère visuels que des frontières naturelles :

- au nord, le massif de Gar-Cagire (jusqu'à 1 912 m) comprend les célèbres pics du Gar et de Cagire, emblématiques du département et situés à la limite avec le Comminges pré-pyrénéen ;
- au nord-est, le massif d'Arbas (jusqu'à 1 608 m) ;
- au sud-est, le massif du Crabère (jusqu'à 2 630 m), assurant la frontière avec l'Espagne au sud, et l'Ariège à l'Est, par sa ligne de crête ponctuée de plusieurs pics à plus de 2000m ;
- au sud, en rive droite de la Pique, le massif du Burat Bacanère (jusqu'à 2 193 m), assurant la frontière avec l'Espagne ;
- à l'ouest, en rive gauche de la Pique, le massif d'Antenac et du Hourmigué (jusqu'à 1 910 m) constituant une crête continue, correspondant à la limite départementale des Hautes-Pyrénées.

L'unité paysagère s'organise en un système de vallées encadrées par des reliefs boisés, et concentrant la majorité des activités humaines. Plus ou moins urbanisées, ces vallées nées du retrait des glaciers durant le quaternaire constituent le lien entre les différents massifs. On distingue donc différentes entités au sein de ce territoire de moyenne montagne :

- les larges vallées urbanisées, parcourues par les cours d'eau majeurs (Pique et Garonne) où se sont implantés axes de communication, villages, activités industrielles, espaces agricoles mécanisables ;
- les vallées resserrées, étroites et encaissées, parcourues par des rivières de plus faible largeur (Lez, Ger) et dominées par les boisements, limitant les perceptions lointaines. Elles accueillent quelques villages isolés, de faible ampleur ;
- les massifs encadrant ces vallées, majoritairement boisés et accueillant çà et là quelques villages implantés sur les hauteurs, ou des habitations isolées. Les estives, milieux nivaux et minéraux présents aux altitudes les plus élevées de ces massifs offrent quant à eux des panoramas lointains, souvent au-delà des limites du département.

Le pic du Gar, en limite nord de l'unité

La vallée urbanisée, à la confluence de la Pique et de la Garonne

Habitat isolé et sommets enneigées du massif du Crabère

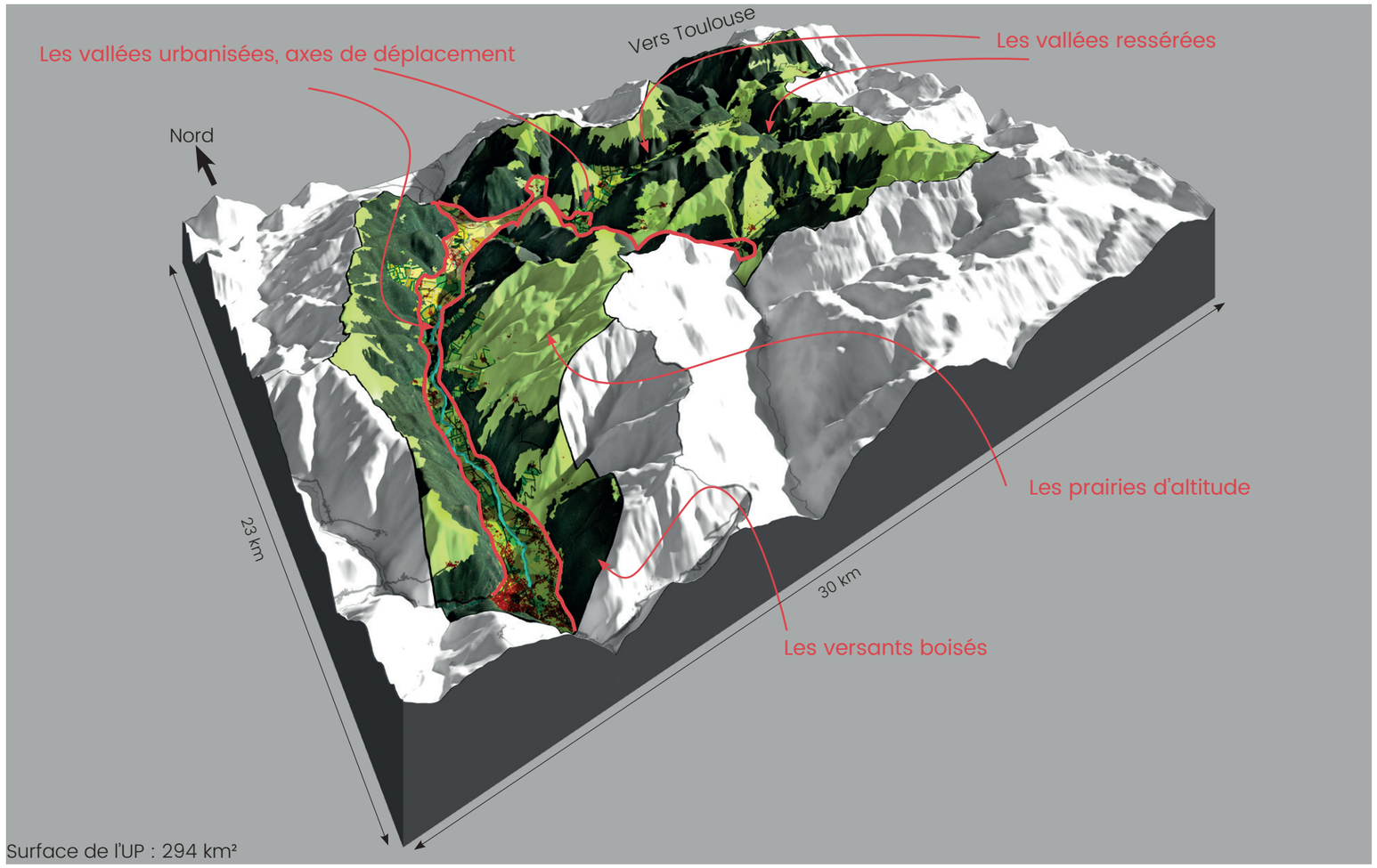

Surface de l'UP : 294 km²

L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE_La Montagne Garonnaise

Les paysages de la Montagne Garonnaise se caractérisent par :

- Des massifs occupés par un couvert forestier montagnard (tiliaie, hêtraie ou, plus haut, hêtraie-sapinière et sapinière), surmontés de prairies d'altitude ou de pics rocheux pour les plus élevés d'entre eux ;
- Deux vallées ouvertes (Pique et Garonne) organisant le fonctionnement de l'unité paysagère. Elles supportent les principales activités anthropiques et les villages les plus peuplés. Ces vallées constituent la colonne vertébrale de l'unité en concentrant les axes de communication principaux, reliés ensuite à un réseau secondaire qui dessert des zones plus reculées ;
- Un réseau hydrographique dense constitué de rus et ruisseaux dans les massifs boisées, dont les eaux sont récoltées par des rivières (Lez, Ger, Pique) ou fleuve (Garonne) s'écoulant en fond de vallée ;
- Des villages implantés en fond de vallée, regroupés autour d'un noyau dense puis se dispersant le long des axes de communication qui les traversent ;
- Des villages regroupés sur les versants des massifs ;
- Un habitat rural dispersé.

L'unité se dépeint également par une palette de couleurs :

- le blanc des étendues enneigées l'hiver
- le vert foncé des boisements et le vert clair des estives
- le marron des troncs des feuillus l'hiver et du bois des bardages
- le bleu des ardoises
- les teintes grises, bleutées et ocres des pierres de construction
- les teintes claires du marbre, des enduits et des pierres de taille.

La Montagne Garonnaise est, de fait, un territoire qui fait état d'une incroyable diversité, tant dans ses caractéristiques naturelles (formations végétales, populations animales, réseau hydrographique) qu'anthropiques (matériaux de construction, marqueurs architecturaux traditionnels...). La richesse et la diversité naturelles, qui s'expriment au travers des espaces d'estives, des prairies de fauche, des gouffres et milieux karstiques, des milieux humides, et de toute la faune qui l'accompagne côtoient en effet des villages à l'identité pyrénéenne, où les matériaux locaux (marbre, schiste, calcaire, grès, enduit au sable de rivière, bois) sont à l'origine d'une certaine variété du bâti, dans des formes d'habitat elles aussi diverses (regroupées, dispersées, autour d'un noyau central et le long des axes). Cette diversité provient d'un contexte géologique très varié (zones calcaires, quartziques, schisteuses, fluviatiles, de dépôts glaciaires...) où différentes populations animales et végétales se sont réparties en fonction des conditions offertes par le milieu. L'altitude et l'exposition constituent également des paramètres importants, à l'origine aussi d'une grande diversité de paysages, évoqués et appréciés dans l'ensemble du département et au-delà.

Boisements sur les massifs

Prairie de fauche en fond de vallée

Village groupé en fond de vallée

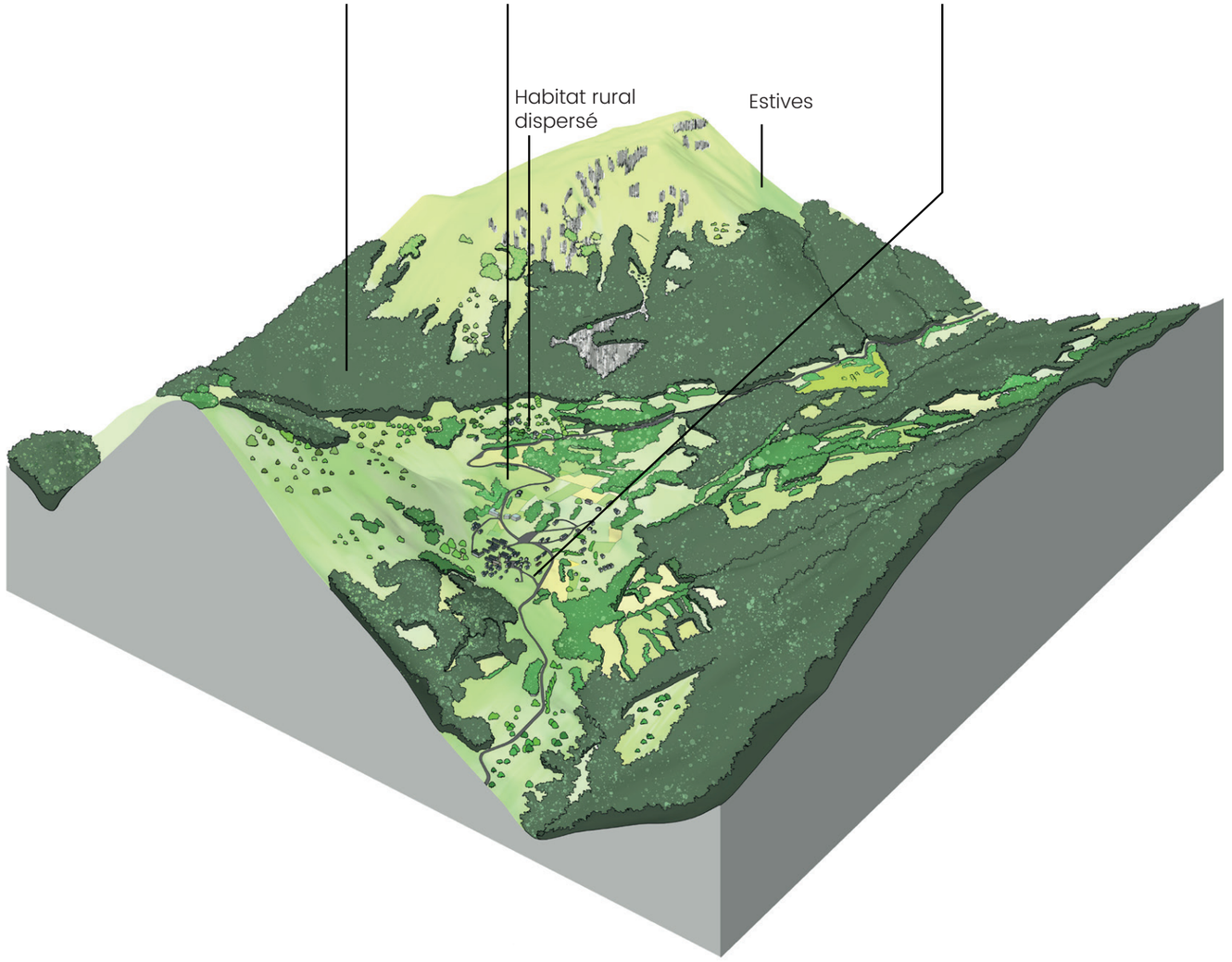

L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE_La Montagne Garonnaise

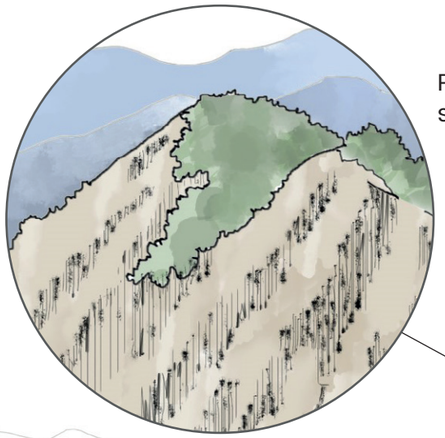

Pics rocheux et milieux minéraux surmontant les estives et les boisements

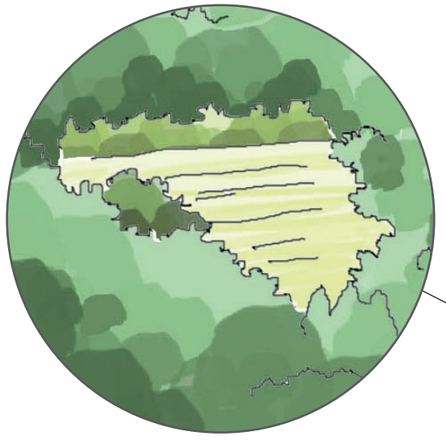

Prairie de fauche en fond de vallée, cernée de massifs boisés

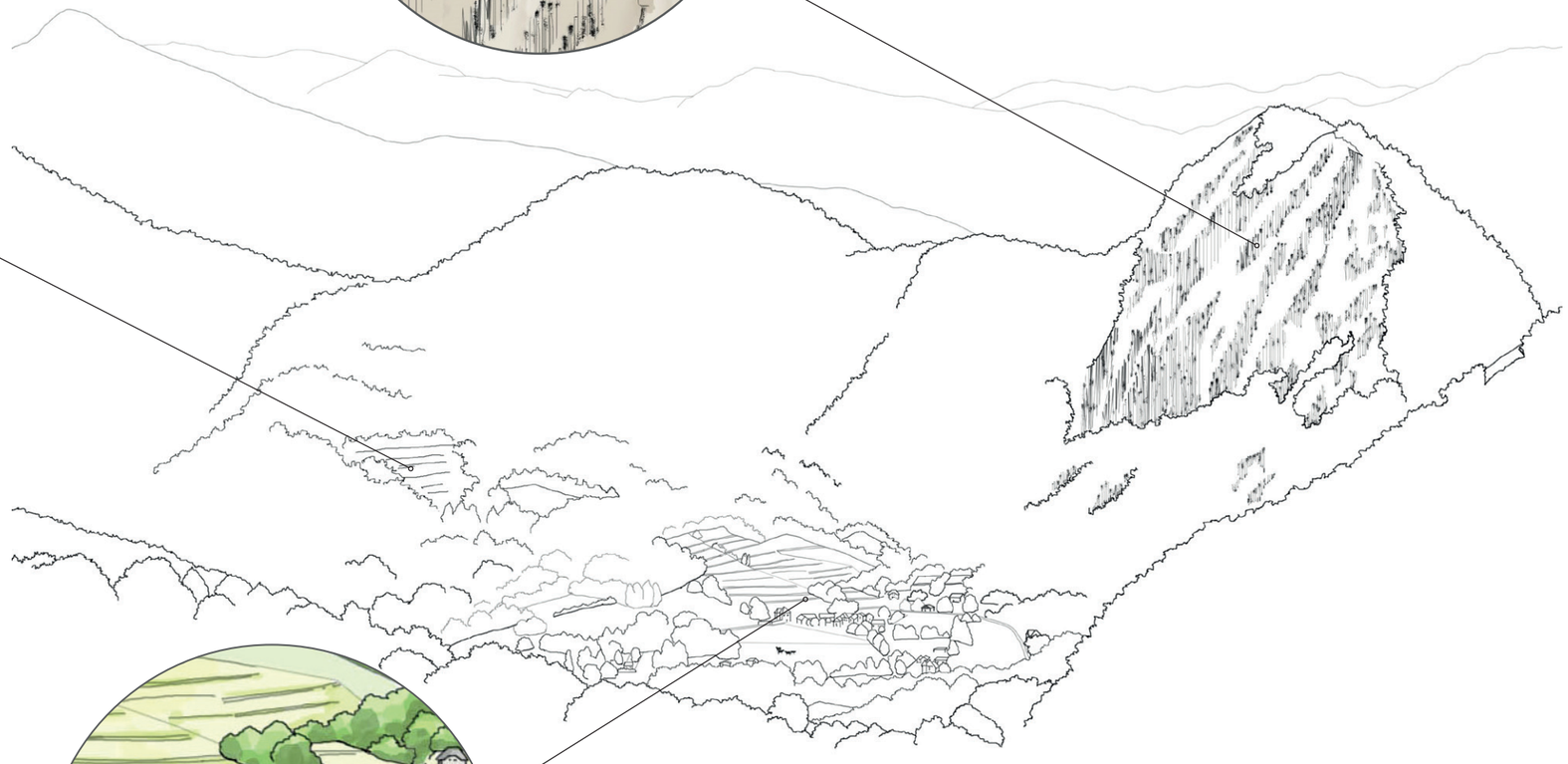

Villages majoritairement implantés en fond de vallée, regroupés en noyaux denses, sur les plaines alluviales de la Pique et de la Garonne et au niveau de leur confluence

CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

La géologie

La Montagne Garonnaise présente une grande diversité géologique avec trois grandes entités : la haute chaîne primaire sur toute la moitié sud de l'unité, comprenant les plus hauts sommets ; la zone intermédiaire métamorphique, traversée par les vallées de la Garonne et de la Pique et intégrant leur point de confluence ; et la zone nord pyrénéenne représentée par le massif de Chaum, au nord-ouest.

Sur la haute chaîne primaire, les roches les plus représentées parmi les formations superficielles sont de nature schisteuse, expliquant l'utilisation de ce matériau dans une grande partie des constructions traditionnelles. Plus rares, les roches granitiques apparaissent dans le val de Burat. Les conséquences du déplacement des glaciers, mais également du ruissellement des cours d'eau et des eaux de fonte nivales ou glaciaires, se lisent également dans le paysage :

- dépôts glaciaires caractérisés par des blocs erratiques (blocs rocheux reposant sur le sol) ou des moraines ou placages morainiques (amas de blocs ou débris rocheux)
- éboulis en bas de versants
- formations fluviatiles et fluvio-lacustres composées de cônes de déjection (accumulations alluviales au débouché des torrents dans les vallées, nombreux dans celle de la Pique) et d'alluvions accumulées dans le fond des vallées, formant parfois de vastes plaines comme au niveau de Luchon.

La zone intermédiaire métamorphique est plus diversifiée, avec une forte dominance de formations fluviatiles et fluvio-lacustres présentes sur tout le bassin de Marignac, à la confluence de la Pique et de la Garonne, parmi lesquelles les cônes de déjections et la basse terrasse inondable. Les dépôts glaciaires morainiques (roche déplacée par les glaciers) sont également bien représentés. A ces formations fréquentes dans le reste de l'unité s'ajoutent des formations de roches calcaires ou dolomitiques dont les marbres à minéraux (Saint-Béat-Lez notamment), et des roches marneuses ou schisteuses.
Enfin, l'enclave granitique et migmatitique du massif de Chaum appartient à la zone nord-pyrénéenne dont l'emprise réelle dépasse largement des limites de l'unité paysagère et du département.

L'ensemble de ces formations est visible par les multiples affleurements rocheux, distincts par leur aspect ou leur couleur (schistes noirs, bancs calcaires...), ou par les carrières qui révèlent la composition du sous-sol. Au-dessus des forêts, là où la végétation s'implante difficilement, la roche est souvent visible par endroit, trahissant la très faible profondeur de sol, tout comme sur les très fortes pentes. La diversité de ce socle géologique se reflète aussi dans les matériaux de construction, qui recourent selon l'importance de l'édifice à du calcaire, du grès, du schiste ou encore du marbre.

Forets de feuillus sur socle schisteux dans la haute chaîne primaire

Calcaires marmoréens dans la zone interne métamorphique

Carrière de marbre de Saint-Béat, dite Brèche romaine

Calcaires dolomitiques du col de Menté

Placages morainiques de la vallée du Lez, avec des pointements de roches sous-jacentes

Faciès de migmatites de micashistes du massif de Chaum

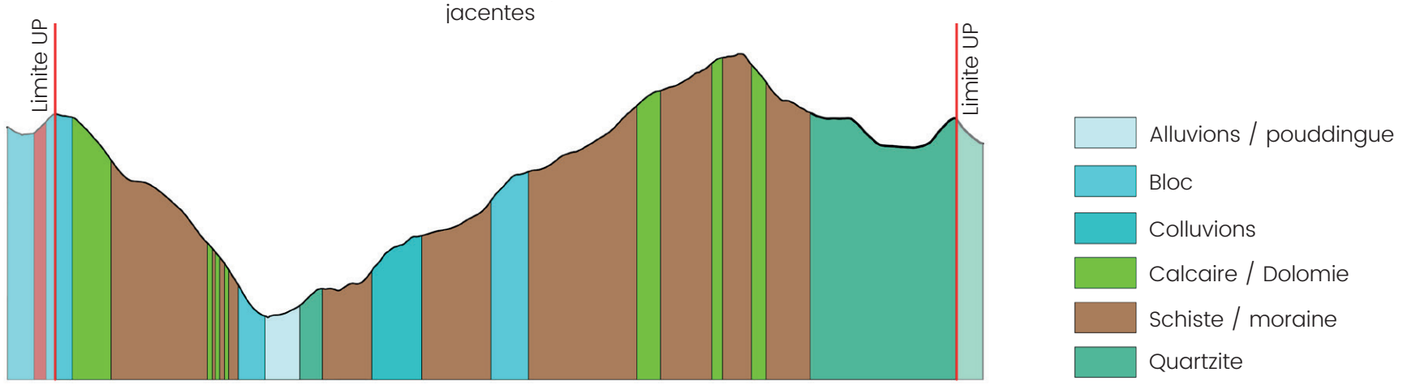

Ouest Est
Coupe géologique de surface

NB : pour rendre plus lisibles les détails du relief, un coefficient de 1,5 est appliqué aux hauteurs

CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

La géologie

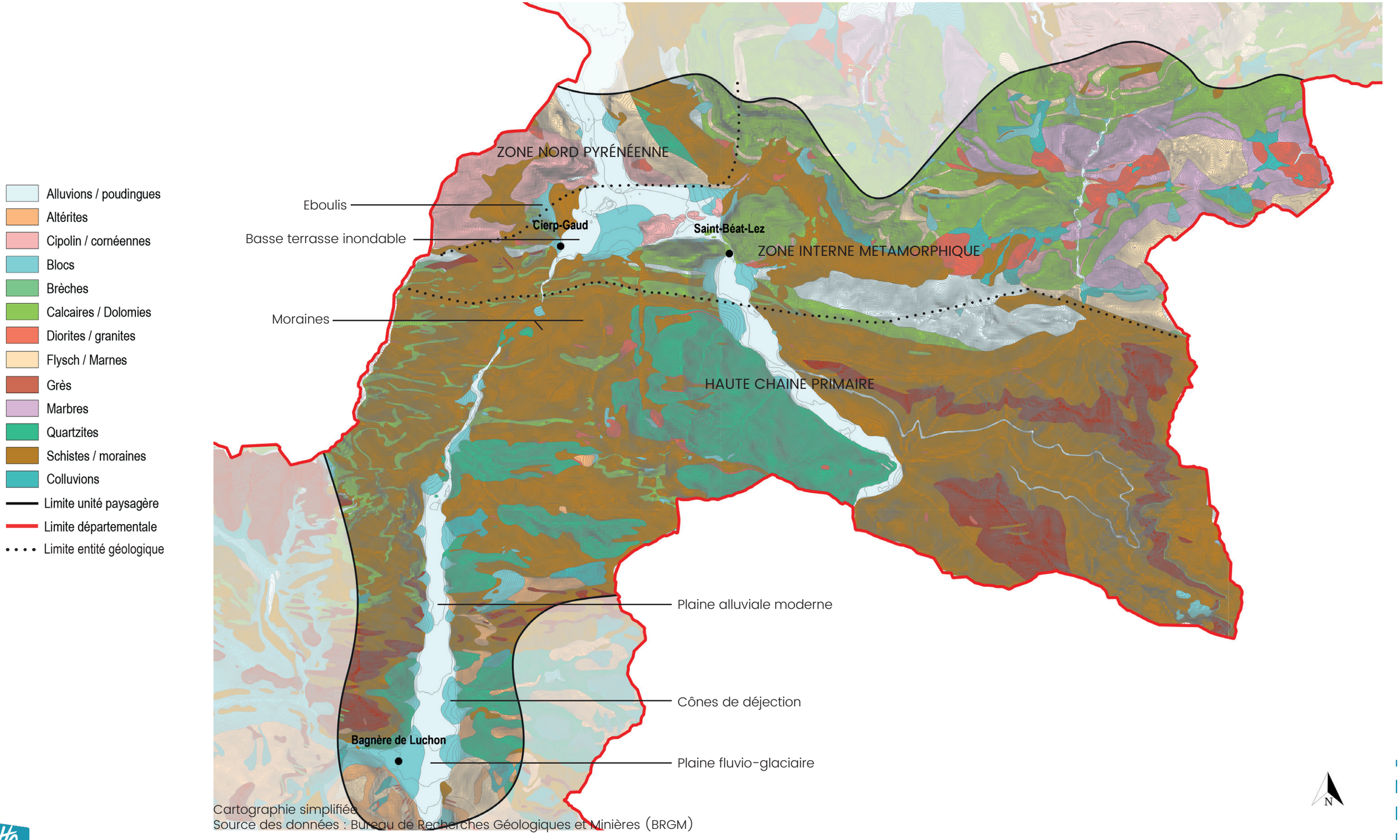

Cartographie simplifiée
Source des données : Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)

CE QUI FAIT PAYSAGE _ Le socle support

La géomorphologie

La Montagne Garonnaise présente un relief de type moyenne montagne où les grandes vallées glaciaires forment de larges dépressions relativement planes au sein de massifs escarpés. Le profil en U des vallées de la Pique et de la Garonne, au pied de versants surcreusés est d'ailleurs caractéristique de ce phénomène d'érosion glaciaire. Ces phénomènes de glaciation rendent visibles dans le grand paysage nombre de couches géologiques.

La haute chaine primaire, localisée en partie sud de l'unité, intègre les plus grands sommets de ce territoire qui se concentrent principalement au niveau de la frontière espagnole : le Pic de Bacanère (2 192m), Pic de Burat (2 154m), Pic de Peyre Nere (2 132m), Pic des Coupets (2 105m), Pic de Crabère (2 630m)... Les vallées encaissées de la Pique et de la Garonne distinguent des ensembles relativement cohérents :

- À l'est, le massif du Crabère,
- Au sud, en rive droite de la Pique, le massif du Burat Bacanère,
- Au sud, en rive gauche de la Pique, le massif d'Antenac et du Hourmigué, formant une crête longiligne du nord au sud, constituant la limite départementale.

Ces différents ensembles présentent une certaine unité structurale, puisque les plis résultant des phénomènes de compression des roches, sont orientés selon le même axe ouest-est, avec une latitude de 10 à 40° vers l'ouest, produisant des vallées nord-sud dissymétriques. Les versants est sont souvent très raides, au contraire des versants ouest, à la pente plus douce, induisant de fait une occupation du sol différente. Les prairies herbeuses se sont en effet implantées sur les emplacements les plus propices, à savoir en versant ouest, délaissant les falaises et ravinements des versants est. L'exposition a également une importance sur la persistance et la stabilité du manteau neigeux, plus durable au nord et à l'est.

La zone interne métamorphique est marquée par le bassin de Marignac, à la confluence des vallées de la Pique et de la Garonne, qui forme une vaste plaine, cernée par les reliefs des massifs du Hourmigué et de Gar-Cagire (zone nord pyrénéenne), du Cap du Mont et du Burat. Les vallées du Lez et du Ger, moins profondes, s'insèrent dans un relief moins escarpé fait de crêtes et de monts dont l'altitude varie entre 1200 et 1600m environ.

Les reliefs sont principalement boisés, selon une répartition altitudinale marquée : boisements de feuillus, puis boisements mixtes et enfin résineux. Les prairies d'altitude sont peu nombreuses au regard de la superficie de l'unité, de même que les milieux rocheux, principalement localisés autour de Melles. Cette répartition de la végétation s'explique notamment par les très grandes variations de température depuis les vallées jusqu'aux sommets. Les températures plus douces des vallées, associées à leur relative planéité, expliquent une plus grande densité bâtie que sur les reliefs.

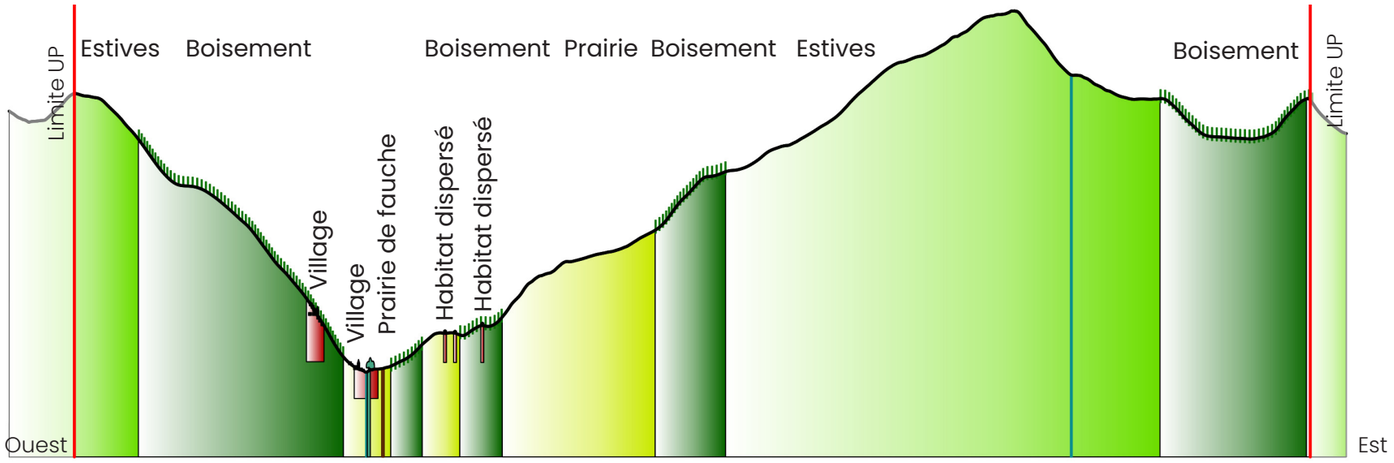

Coupe de principe : occupation du sol et topographie

NB : pour rendre plus lisibles les détails du relief, un coefficient de 1,5 est appliqué aux hauteurs

Des vallées étroites au nord-est de l'unité, ici celle du ruisseau du Plan (affluent du Ger).

Répartition altitudinale de la végétation : forêt surmontée de prairie et de milieux rocheux au Pic de l'Escalette

Plis orientés ouest-est du massif du Crabère

Reliefs escarpés du massif du Crabère

Massif du Hourmigué

Massif du Burat-Bacanère

CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

La géomorphologie

Altitude en mètre (environ) :

- > 2400m
- entre 800 et 2400m
- entre 400 et 800m
- entre 200 et 400m
- entre 100 et 200m
- < 100m

Point culminant : 2165m
(Pic de la Hage)
Point bas : 460m

- Limite unité paysagère
- Limite départementale

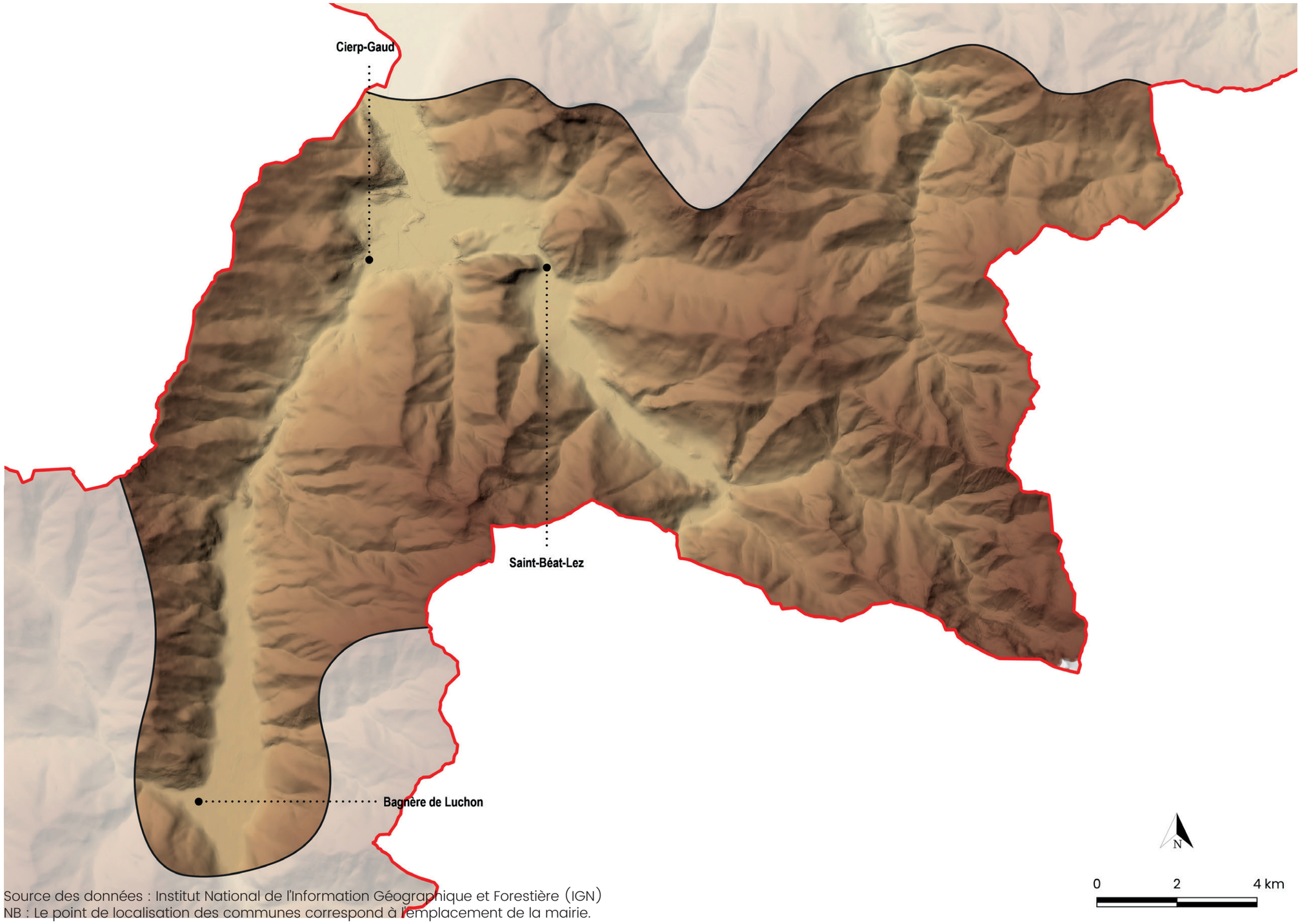

Source des données : Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN)
NB : Le point de localisation des communes correspond à l'emplacement de la mairie.

CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

L'HYDROGRAPHIE

La Montagne Garonnaise est une unité paysagère très bien maillée du point de vue de son réseau hydrographique, réparti selon un axe préférentiel sud/nord, excepté la Garonne, orientée sud-est / nord-ouest. Ce maillage est homogène sur l'ensemble du territoire, et distingue deux vallées plus étendues, celles de la Pique et de la Garonne, et celle plus étroite et encaissée du Ger. La confluence de la Pique et de la Garonne au niveau de Marignac et Cierp-Gaud forme un bassin, vaste zone relativement plane.
La Garonne constitue ainsi l'axe structurant, grossi au niveau de Cierp-Gaud par les eaux de la Pique, en provenance des hautes montagnes du Luchonnais. Le Ger quant à lui, nait dans l'unité mais prend essentiellement son essor dans le Comminges pré-pyrénéen.

_La Pique (L=33km / 40 affluents)
Non navigable, la Pique prend sa source dans la commune de Bagnères-de-Luchon et parcourt les Pyrénées Haut-garonnaises du sud au nord pour se jeter dans la Garonne au niveau de la ville de Chaum. À l'extrémité sud-est du département, et à la frontière avec l'Espagne, le ruisseau de la Pique nait dans des espaces de haute-montagne, avant d'atteindre l'unité paysagère de la Montagne Garonnaise au niveau du tissu bâti de Bagnères-de-Luchon. Il traverse la frange nord de la ville, puis laisse les habitations périphériques à distance. Il s'écoule alors dans le fond de vallée, et traverse des zones de prairies, ou plus ponctuellement de boisements, en se tenant éloigné du bâti en général. C'est le cas jusqu'à Cierp-Gaud, où la Pique traverse le centre-ville, longe une immense scierie, puis parvient à la confluence avec la Garonne.

_La Garonne (L=529km /266 affluents)
Fleuve navigable de 529 km, la Garonne prend sa source dans les Pyrénées espagnoles et parcourt l'intégralité de l'unité paysagère mais aussi du département, auquel elle donne en partie son nom.
S'échappant des boisements frontaliers, la Garonne gagne rapidement les tâches urbaines de fond de vallée et notamment Fos qu'elle traverse. Le fleuve poursuit sa route au coeur d'espaces de prairies, au fond de la large vallée née du retrait des glaciers, laissant derrière lui des villages en les contournant, puis traverse le village de Saint-Béat-Lez qui s'est établi sur ses rives et enfin longe la zone industrielle d'Eup. Alternent ensuite des prairies et des boisements, avant que la Garonne ne franchisse les limites de l'unité, enserrée entre axes routiers et ferrés, encore bien loin de son estuaire.

_Le Ger (L=37km / 33 affluents)
Non navigable, le Ger prend sa source à Melles et se jette dans la Garonne sur la commune de Labarthe-Inard. Sur le territoire de la Montagne Garonnaise où il prend sa source, le Ger traverse exclusivement des milieux naturels, en majorité boisés, et quelques pelouses et pâturages.

La Pique entre la D125 et la voie ferrée

La Pique : depuis Bagnères-de-Luchon

- Bagnères-de-Luchon
- Juzet-de-Luchon
- Salles-et-Praviel / Antignac
- Cier-de-Luchon
- Cazaux-Layrisse
- Lège
- Guran
- Bachos / Burgalays
- Signac / Cierp-Gaud / Port du Burat
- Marignac
- Chaum

Jusqu'à la Garonne : Chaum

La Garonne traversant la ville de Saint-Béat-Lez

La Garonne : depuis les Pyrénées espagnoles

ESPAGNE
UP Montagne Garonnaise

- Melles
- Fos
- Argut-Dessous / Arlos
- Saint-Béat-Lez
- Eup
- Saint-Béat-Lez
- Chaum
- Marignac
- Cierp-Gaud
- Estenos

UP Montagne Garonnaise
UP Comminges pré-pyrénéen

Jusqu'à l'Océan Atlantique

Le Ger au milieu des boisements

Le Ger : depuis Melles

- Melles
- Boutx
- Sangouagnet
- Razecueillé

UP Montagne Garonnaise
UP Comminges pré-pyrénéen

Jusqu'à la Garonne : Labarthe-Inard

CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

L'HYDROGRAPHIE

A ces rivières et fleuve majeurs à l'échelle de l'unité paysagère, se connecte un réseau relativement dense de rus et ruisseaux, perpendiculaires à la pente et au cours d'eau confluent.

En fonction de la taille du cours d'eau, les milieux traversés présentent différentes typologies. En effet, les ruisseaux et les rivières de taille modeste comme le Ger s'insèrent dans des zones boisées, plus rarement dans des prairies de fauches ou des pâturages, et dans les milieux d'altitude rocheux localisés à l'extrémité sud-est de l'unité. Les rivières plus larges telle que la Pique ou encore le fleuve Garonne ont quant à eux creusé des vallées suffisamment larges pour permettre l'installation des activités humaines. Ils traversent donc principalement des espaces agricoles gérés en prairie de fauche, et très ponctuellement des boisements. Si ces cours d'eau pénètrent parfois au coeur de zones bâties, ils s'inscrivent le plus souvent en limite de celles-ci ou des zones industrielles du bassin de Marignac, ou longent les infrastructures routières de fond de vallée.

De régime pluvio-nival, c'est-à-dire alimentés par les eaux de pluie et la fonte de la neige, les cours d'eau de la Montagne Garonnaise présentent une variation saisonnière de leur débit, celui-ci étant bien plus conséquent en mai et juin. Le niveau des eaux est alors plus haut, à l'origine de paysages différents autant visuellement que d'un point de vue sonore. Le bruit constitue en effet une donnée essentielle dans l'appréhension du réseau hydrographique de ce territoire, en particulier pour les cascades et les ruisseaux, qui s'entendent bien souvent avant de se dévoiler aux regards.
Car si les ruisseaux alimentant les trois cours d'eau majeurs de l'unité paysagère irriguent une grande partie de la Montagne Garonnaise, ils n'en demeurent pas moins difficilement perceptibles, notamment lorsque l'on parcourt le territoire en voiture. Etant donné leur insertion dans des milieux densément boisés, ils ne se découvrent bien souvent qu'à la faveur d'un point de franchissement marqué, un pont par exemple, et lorsque la végétation s'éclaircit suffisamment pour laisser entrevoir la surface de l'eau. Ce continuum entre la ripisylve et les boisements ne permet pas de distinguer visuellement ces ruisseaux peu larges, faisant corps avec la végétation. Nombre d'entre eux sont d'ailleurs en retrait des axes de communication, ne rendant leur découverte possible qu'à pied, notamment via le GR86. En revanche, lorsqu'ils traversent les villages, ils sont généralement canalisés dans des ouvrages maçonnés en pierre, les soulignant alors de cette présence massive.

Une des nombreuses cascades, ici sur le ruisseau d'O

La Pique traversant le tissu bâti

Le ruisseau de Bourgs

Unique lac de l'unité paysagère, le lac de Gery avec vue sur le Pic du Gar accueille une base de loisir

CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

L'HYDROGRAPHIE

La Montagne Garonnaise est pourtant un territoire d'eau (et même d'eau vive), en témoigne la présence de la Garonne qui s'impose dans les perceptions, depuis quelques points de vue dans les massifs boisés en surplomb, ou simplement depuis la vallée. Large, elle se distingue souvent par sa ripisylve dense qui longe son cours sinueux, et se détache au milieu des prairies. Elle se dévoile pleinement lorsqu'elle traverse les zones bâties, à l'image de Saint-Béat-Lez où, sans qu'il n'y ait pour autant de réelle stratégie de mise en valeur, quelques aménagements de confort permettent de profiter de la présence du fleuve. La Garonne et la Pique apparaissent également lorsqu'elles longent les infrastructures routières. La surface de l'eau est souvent directement visible, en raison d'une ripisylve quasiment inexistante qui ne joue plus le rôle de filtre visuel. Les traversées sont aussi autant d'occasions d'appréhender cette trame bleue, également mise en évidence par les infrastructures liées à la production d'énergie (retenues et plans d'eau artificiels, usines hydro-électriques, barrages...), bien que cela soit d'une manière peu valorisante.

On distingue quatre typologies de cours d'eau, en fonction de la largeur de leur lit et de leur répartition :

- la rivière ou le fleuve naturel : de 10m jusqu'à plus de 50m dans les endroits les plus larges, il est bordé d'une ripisylve quasiment continue. Ses méandres ondulent en fond de vallée, et présentent des dépôts alluvionnaires en partie convexe, formant de petites plages de galets, parfois colonisées par la végétation.
- la rivière ou le fleuve en milieu construit : d'une largeur équivalente, sa ripisylve est totalement absente, les rives étant minéralisées pour permettre l'insertion de voiries, de stationnements ou de trottoirs. Dans certains cas, les habitations sont même implantées en limite de son lit.
- le ruisseau naturel : d'une faible largeur, environ 1m en moyenne, il coule dans les reliefs escarpés et dévale les massifs boisés de feuillus et/ou de résineux. Fortement encaissé, il laisse apparaitre les rochers qui en tapissent le fond.
- le ruisseau canalisé : plus large qu'en milieu naturel, il est ceint de murets en pierre quand il n'est pas busé sous la chaussée, et s'insère entre les voiries ou autres espaces publics et les jardins privatifs.

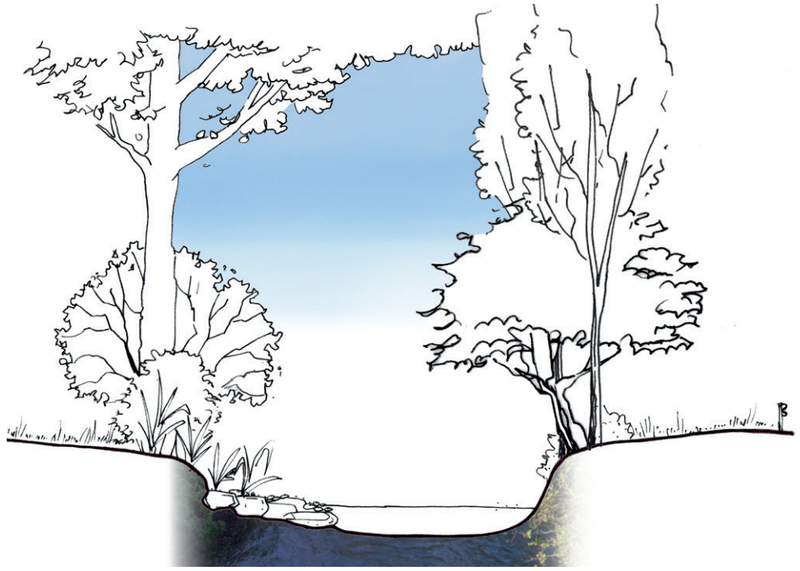

Rivière au cours naturel, entre prairie et axe routier

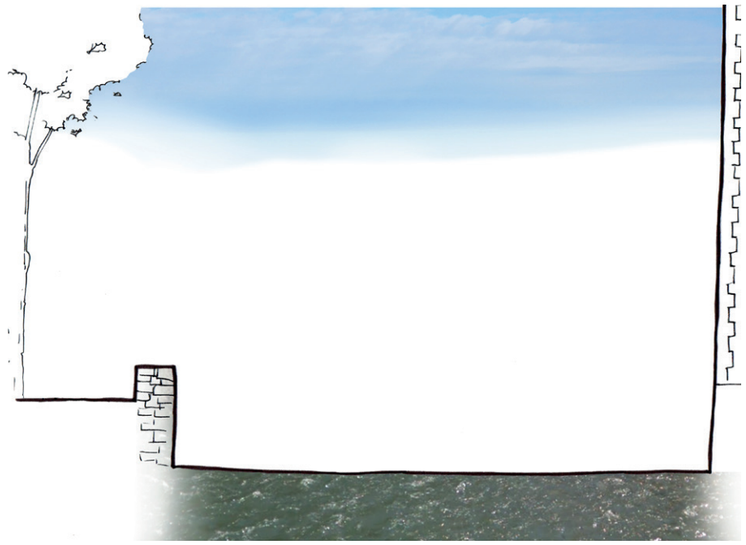

Fleuve en coeur de ville

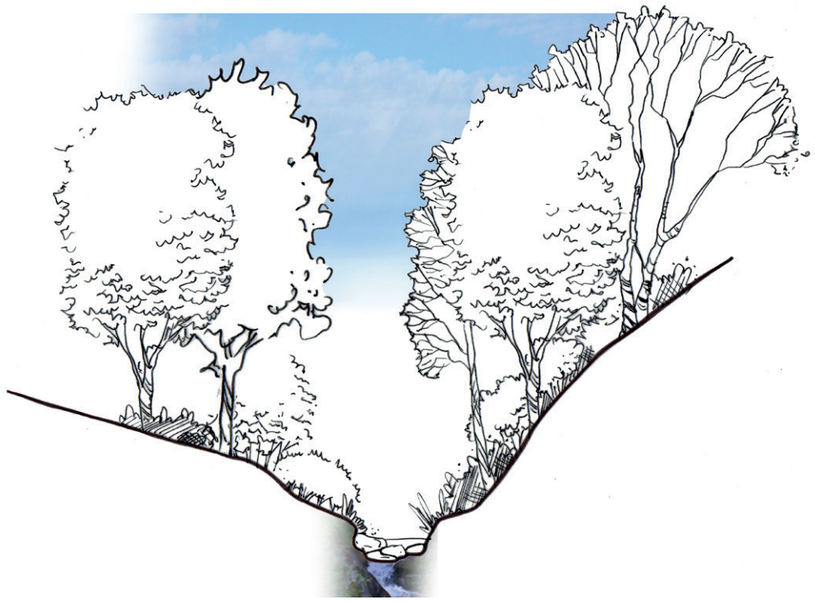

Ruisseau au sein des boisements

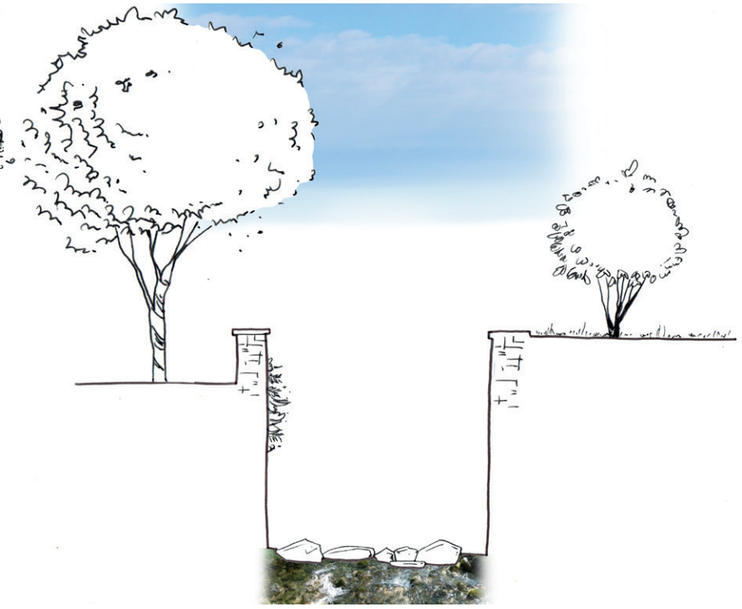

Ruisseau canalisé en coeur de bourg

CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

L'HYDROGRAPHIE

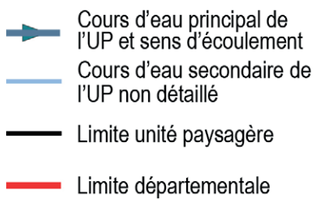

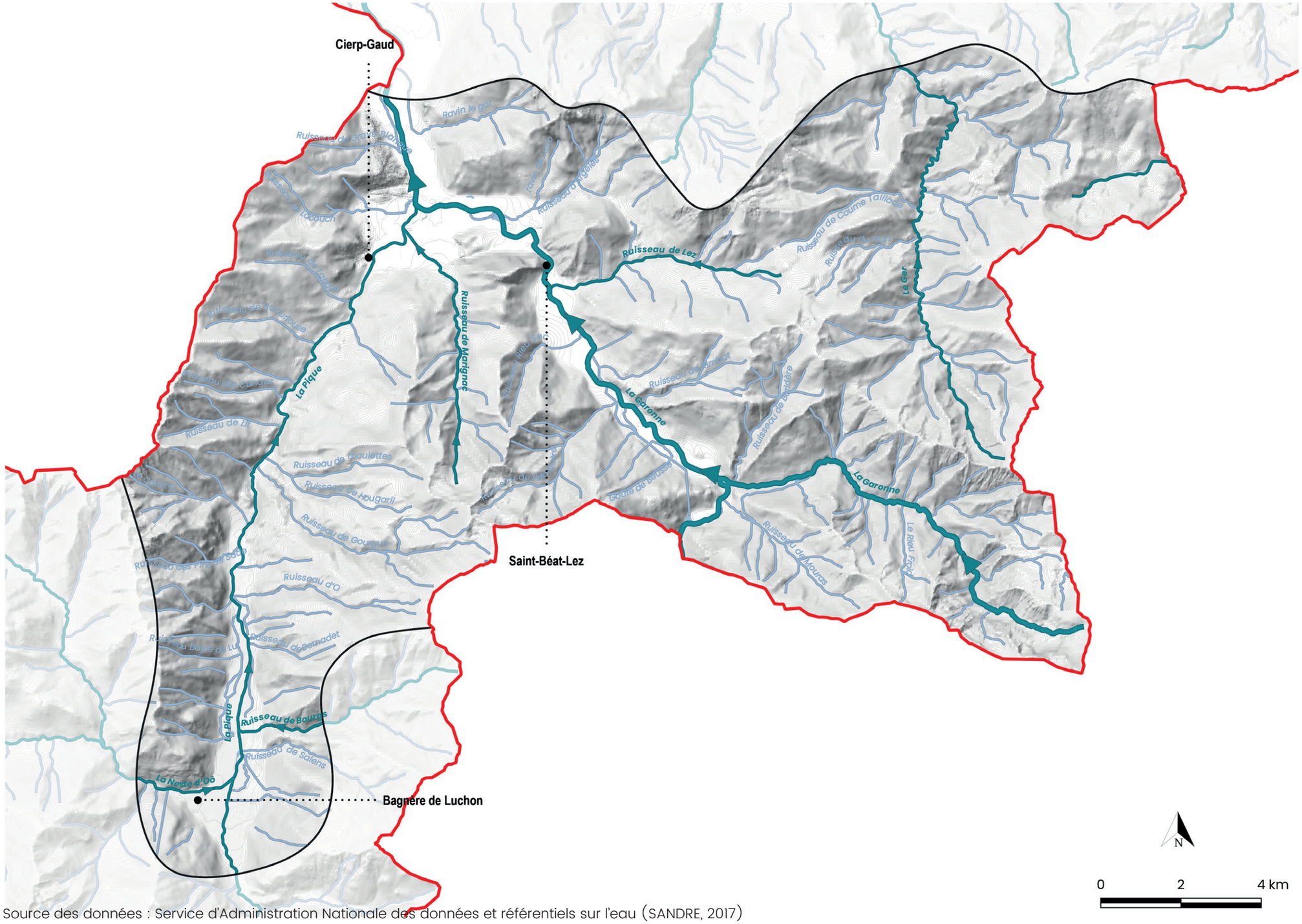

Source des données : Service d'Administration Nationale des données et référentiels sur l'eau (SANDRE, 2017)

CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

Les éléments de nature

Il s'agit ici d'un territoire montagnard caractérisé par ses différents massifs (Gar-Cagire, Arbas, Crabère, Burat Bacanère, Antenac et Hourmigué) s'élevant jusqu'à des altitudes d'environ 2 000 m, voire plus. Le contexte géologique très varié de ces massifs engendre une grande diversité du couvert végétal et des habitats naturels. En effet, les zones largement calcaires et souvent quartziques, côtoient des ensembles métamorphiques, principalement de schistes, et des dépôts morainiques caractérisés par la présence de blocs de granites.
Ces massifs sont essentiellement occupés par un couvert forestier : chênaie charmaie, châtaigneraie et surtout des formations montagnardes : tiliaie, hêtraie ou, plus haut, hêtraie-sapinière et sapinière.
En altitude, s'étendent de vastes zones d'estives. Enfin, certains massifs s'élèvent jusqu'aux espaces de hautes montagnes tels que les milieux nivaux (névés et glaciers permanents) et les milieux minéraux (barres rocheuses et éboulis) : Pic de Crabère, Pic de Pale de Rase, Pic de Cagire, Pic du Gar.
Ce territoire est également marqué par les deux vallées qui le traversent, la vallée de la Garonne et celle de son affluent, la Pique, aux surfaces dominées par les prairies de fauche.

Le point commun de tous ces massifs est leur grande richesse écologique, caractéristique des zones de la Montagne Garonnaise et notamment remarquables par :

- ◇ Une richesse de premier ordre en rapaces avec l'Aigle royal, le Faucon pèlerin, le Circaète Jean-le-Blanc, le Gypaète, ainsi que la Chouette de Tengmalm, le Hibou grand-duc, le Vautour fauve et le Vautour percnoptère.
- ◇ Le reste de l'avifaune également notable, notamment l'avifaune forestière (Pic à dos blanc, Pic noir…), l'avifaune rupestre (Tichodrome échelette, Chocard à bec jaune…) ou encore les gallinacés montagnards (Perdrix grise de montagne, Lagopède alpin et Grand Tétras).
- ◇ Parmi les mammifères emblématiques, on citera :
  - le Desman des Pyrénées, petit mammifère insectivore, semi-aquatique, endémique des Pyrénées, et la Loutre, qui fréquentent tous deux les cours d'eau du secteur,
  - l'Isard, omniprésent sur les massifs du secteur, dont les populations pyrénéennes sont les seules françaises, complètement déconnectées des autres populations d'Espagne et d'Italie.
  - de nombreuses chauves-souris, favorisées par les milieux rocheux et quartziques du secteur associés à de vastes territoires de prairies de fauche.

Prairies de fauche dans la vallée de la Garonne – au fond, pic du Gar

Prairies de fauche dans la vallée de la Pique – au fond, massif d'Antenac et du Hourmigué

Prairies de fauche dans la vallée de la Garonne – au fond, pic de la Soulère – massif du Crabère

CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

Les éléments de nature

Enfin, chaque massif présente également des spécifiés remarquables du point de vue de la biodiversité :

- ◇ Les massifs de Gar-Cagire et d'Arbas, très largement calcaire et quartzique, offrent des zones de lapiaz et surtout une multitude de gouffres avec une flore et surtout une faune très spécifiques, caractéristiques des milieux quartziques : outre les chauves-souris on y dénombre des coléoptères cavernicoles (Aphaenops sp.), ainsi que des mollusques, crustacées et autres invertébrés remarquables. Le massif d'Arbas accueille également un bois d'ifs, rare, au Pas de l'Ane.
- ◇ Le massif du Crabère est remarquable par ses multiples milieux humides, renfermant une flore de fort intérêt patrimonial :
  - sources pétrifiantes, notamment à Argut,
  - formation marécageuses et tourbières aux alentours du plateau d'Uls, qui constitue le plus vaste système tourbeux de Haute-Garonne,
  - prairies humides à Molinie bleue,
  - présence de l'Écrevisse à pattes blanches, espèce en régression qui occupe quelques petits ruisseaux très localisés dans des secteurs plus ou moins marécageux.
- ◇ Le massif du Burat Bacanère renferme, sur la montagne de Rié, une flore originale et rare pour le secteur, liée aux zones calcicoles sèches et contrastant avec la végétation environnante. On y trouve le Genévrier thurifère, une espèce ligneuse à répartition exclusivement méditerranéenne occidentale. En Midi-Pyrénées, seulement deux localisations (l'autre est en Ariège) de ce taxon, rare en France, sont connues. D'autres espèces thermophiles sont également exceptionnellement présentes ici, comme le Chêne vert, l'Alaterne ou le Genévrier oxycèdre.
- ◇ Le massif d'Antenac et du Hourmigué est remarquable par la présence de vieux peuplements forestiers (sapinières, sapinière-hêtraie). Ces peuplements de par leur ancienneté et leur richesse en bois vivant et mort, y compris de gros diamètre, permettent le développement de cortèges saproxyliques exceptionnels (insectes et cryptogames, notamment champignons).

  Ces forêts sont d'ailleurs remarquables tant sur le plan de leur intérêt écologique que paysager (hêtraie de hêtres têtards ou hêtres têtards isolés, sapins en chandeliers).

  Par ailleurs, ce massif, de par sa position de jonction entre Comminges et Louron (en Hautes-Pyrénées), et la continuité du manteau boisé versant Est, constitue un corridor écologique majeur pour certaines espèces à fortes exigences spatiales, comme le Grand Tétras et l'Ours brun.

Enfin, on notera dans ce secteur la présence importante des espèces végétales exotiques envahissantes qui marquent les paysages, notamment sur les bords de routes et le long des cours d'eau (Renouée du Japon, Balsamine de l'Himalaya, Buddleia, Faux-acacia, Ailanthe,...).

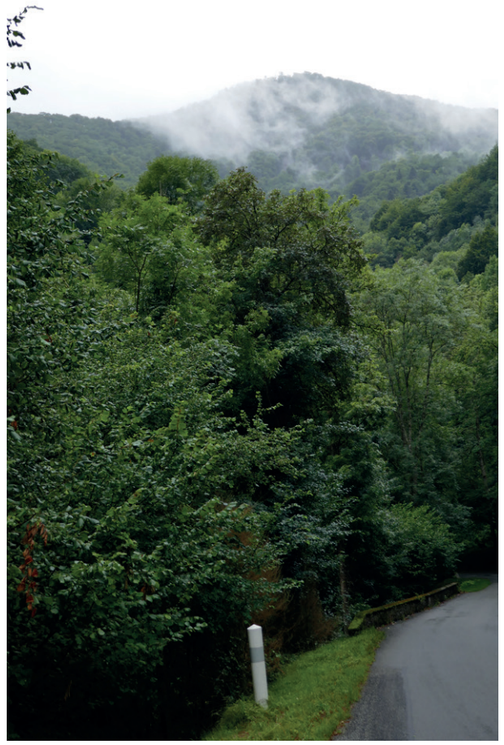

Hêtraie au pied du Cagire

Montagne de Rié avec son couvert de formations végétales xérophiles

Basalimine de l'Himalaya, en bord de route

Renouée du Japon, en rive de la Pique

CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

Les éléments de nature

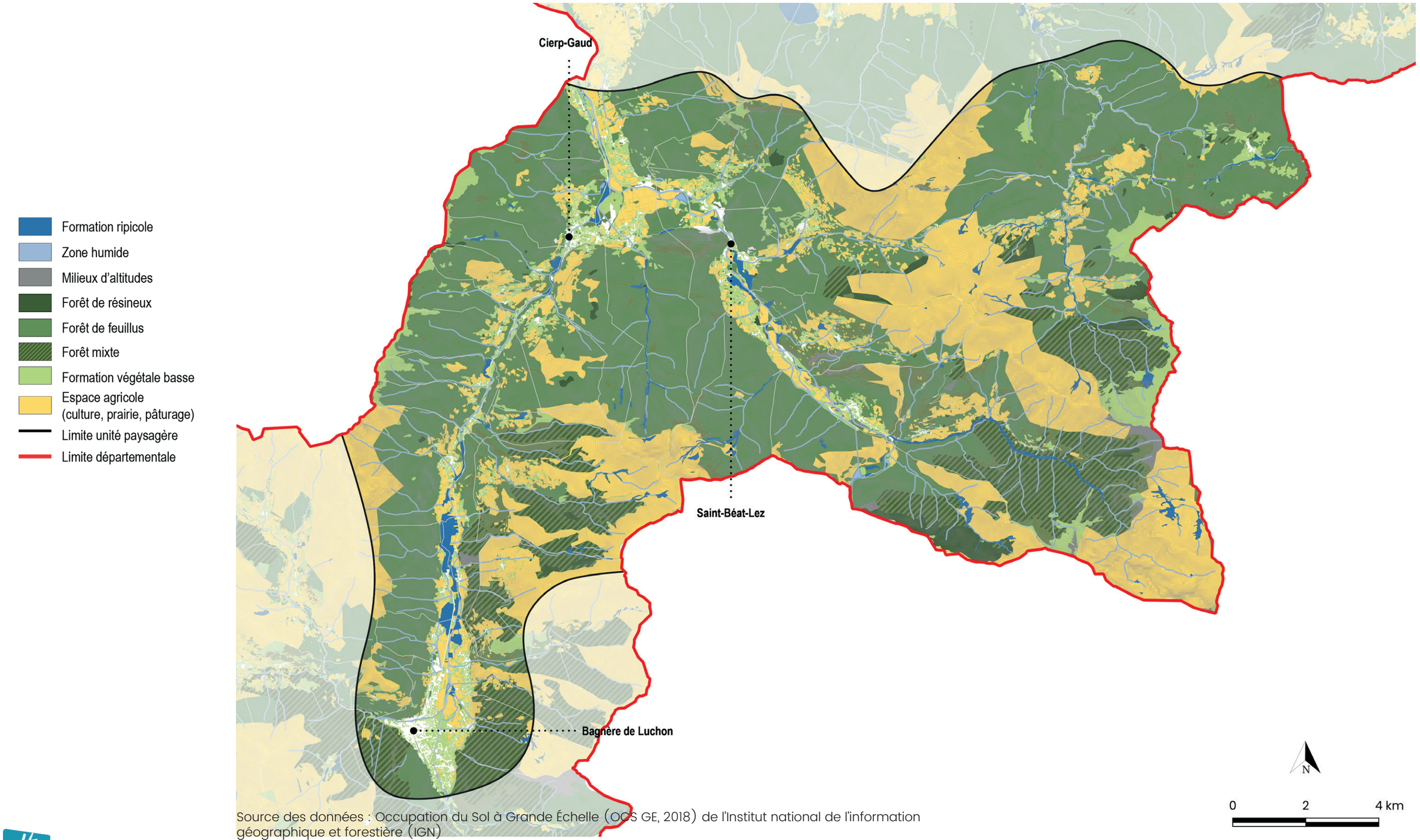

Source des données : Occupation du Sol à Grande Échelle (OCS GE, 2018) de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

Les éléments de nature

La très grande richesse écologique de ce secteur de montagne se traduit par un territoire couvert par une multitude de périmètres d'inventaire (ZNIEFF-Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique, Zones Humides) ou de protection (site Natura 2000, APPB-Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope).

Liste des sites Natura 2000
- ZSC n° FR7301822 - Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste
- ZSC n°FR7300884 - Zones rupestres xérothermiques du bassin de Marignac, Saint-Béat, pic du Gar, montagne de Rié
- ZSC n°FR7300883 - Haute vallée de la Garonne
- ZPS n°FR7312005 Haute vallée de la Garonne

Liste des ZNIEFF de type 2
- Massif de l'Arbas (Identifiant national : 730006544)
- Ensemble du massif de Gar-Cagire et bassin de Juzet-d'Izaut (Identifiant national : 730006548)
- Garonne amont, Pique et Neste (Identifiant national : 730011042)
- Montagnes entre la haute vallée de la Garonne et la haute vallée du Lez (Identifiant national : 730012102)
- Massif de la Barousse et chaînon du Sommet d´Antenac au Cap de Pouy de Hourmigué (Identifiant national : 730011685)
- Haute montagne en Haute-Garonne (Identifiant national : 730003064)

Liste des ZNIEFF de type 1
- La Garonne de la frontière franco-espagnole jusqu'à Montréjeau (Identifiant national : 730011037)
- Rivière de la Pique, entre Luchon et la Garonne (I.N : 730030542)
- Réseau hydrographique du Ger, partie médiane (I.N: 730011057)
- 730030510 (Identifiant national : 730030510)
- Massifs d'Arbas, Paloumère et Cornudère (I.N : 730011048)
- Coeur du massif de Gar-Cagire (Identifiant national : 730011061)
- Versant nord du massif du Crabère et massifs annexes de Saint-Béat à Saint-Lary (Identifiant national : 730011078)
- Massif du Burat-Bacanère (Identifiant national : 730011094)
- Chaînon du Sommet d'Antenac au Cap de Pouy de Hourmigué (Identifiant national : 730011035)
- Massifs du Luchonnais et du Larboust (I.N : 730011099)

Liste des zones humides
- Multitudes de petites zones humides (mares, prairies humides et bords de petits cours d'eau)

Liste des Espaces Naturels Sensibles (ENS)
- Le mont Calem

Liste des autres protections
- Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope n° FR3800264 - Biotopes nécessaires à la reproduction, à l'alimentation, au repos et à la survie de poissons migrateurs sur la Garonne, l'Ariège, l'Hers Vif et le Salat

ZNIEFF du massif de la Barousse et chaînon du Sommet d´Antenac au Cap de Pouy de Hourmigué

Zones Natura 2000 du bassin de Marignac, Saint-Béat, pic du Gar, montagne de Rié

ZNIEFF du versant nord du massif du Crabère et massifs annexes de Saint-Béat à Saint-Lary

CE QUI FAIT PAYSAGE_Les actions de l'Homme

Les éléments de nature

Carte des espaces naturels protégés

- Espace naturel sensible
- ZNIEFF Type 1
- ZNIEFF Type 2
- Site Natura 2000 - ZSC
- Espace commun au deux sites Natura 2000 (ZSC-ZPS)
- Site Natura 2000 - ZPS
- Zone humide
- Cours d'eau classé
- Limite unité paysagère
- Limite départementale

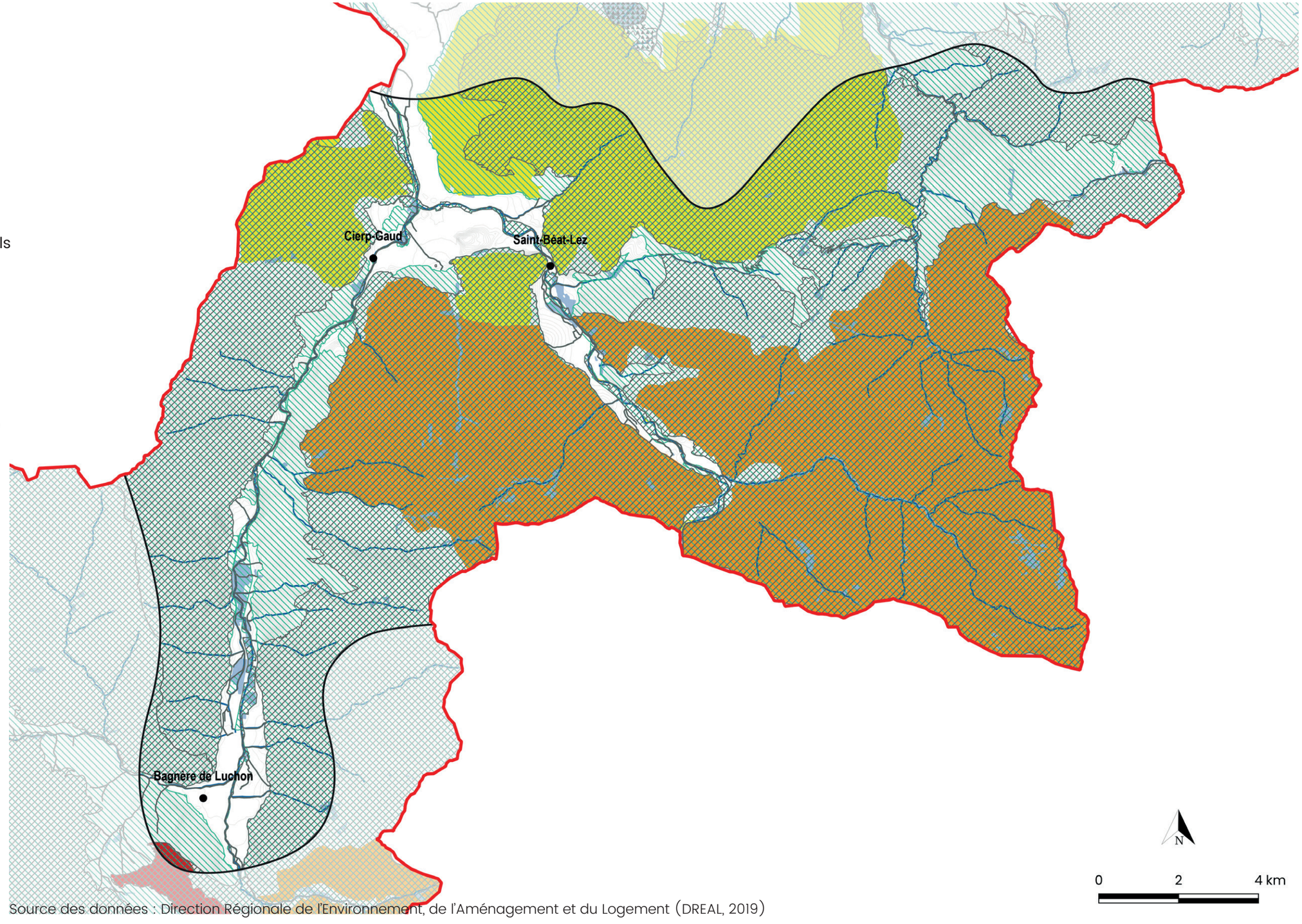

Source des données : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL, 2019)

CE QUI FAIT PAYSAGE_Les actions de l'Homme

Pratiques et usages

_L'agriculture

Le paysage montagnard pyrénéen, fondé sur le système d'exploitation agro-pastoral s'exprime sur toute la partie sud du département, et plus précisément sur l'intégralité des unités paysagère de la Montagne Garonnaise et de la Haute Montagne du Luchonnais. Ce mode de production animale ancestral repose sur la transhumance (en général de proximité) entre l'exploitation agricole située en fond de vallée, où s'effectue la fenaison visant à nourrir les bêtes pendant l'hiver, et les pâturages d'été situés à l'étage supra-forestier (aussi appelés estives) utilisés de juin à octobre/novembre. L'étage de transition se trouve pâturé aux intersaisons (printemps et automne). Cette activité agricole connaît un certain déclin avec le vieillissement des agriculteurs mais aussi un regain d'intérêt avec des reprises d'exploitations y compris hors cadre familial. Elle a un impact fort sur les paysages, par la répartition de milieux ouverts ou fermés selon les altitudes. Les éleveurs perpétuent ainsi le pâturage des pelouses et landes sur les parties les plus élevées des massifs Gar-Cagire, Crabère et Burat Bacanère principalement. Les surfaces boisées occupent le reste des massifs, ces terres ne pouvant être mécanisées étant inutilisables pour l'agriculture, et inconstructibles du fait d'une topographie accidentée. Enfin, les fonds de vallées sont occupés par des prairies de fauche et de quelques parcelles de céréales sur le bassin de Marignac, entre les espaces urbanisés.

_L'industrie

Les activités visant à l'exploitation des ressources naturelles (scieries et carrières) restent les plus impactantes dans le paysage. Les carrières d'extraction de marbre sont réparties sur les communes de Saint-Béat-Lez, Eup et Chaum. Si certaines ne sont pas à ciel ouvert mais souterraines, les bâtiments d'exploitation, silos et hangars qui les accompagnent sont eux, fortement prégnants. Les surfaces importantes qui y sont consacrées sont ainsi visibles depuis les hauteurs des massifs. Les scieries, un peu moins gourmandes en espace, sont elles aussi perceptibles dans le paysage, mais moins que les secteurs de coupes alimentant ces industries. Une grande partie des boisements est en effet exploitée, par l'Office National des Forêts pour une partie, et par des propriétaires privés pour la majorité. La coupe rase de ces parcelles exploitées arrivées à maturité, lorsque le mode de gestion est de type intensif, provoque des percées dans la végétation, visibles en fonction de la position de ladite parcelle (au coeur ou en limite de boisement).

Village en fond de vallée

Prairie de fauche et cultures en fond de vallée

Prairies pâturées au dessus des boisements

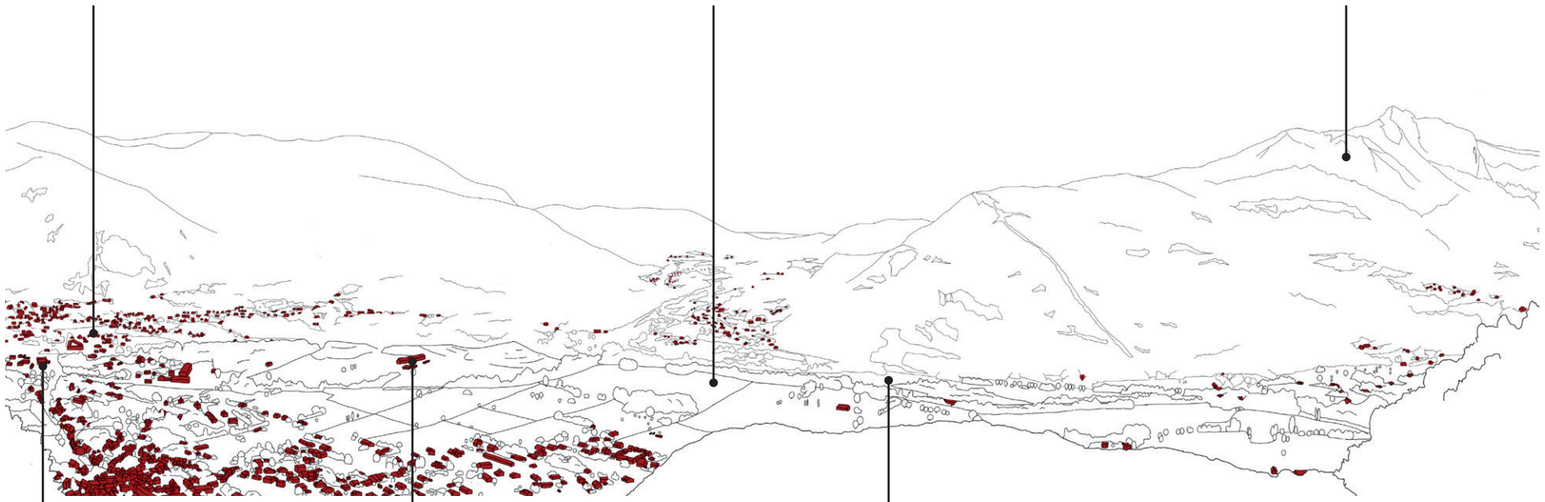

Zone d'activités économiques en périphérie de la ville

Carrière de marbre

Scierie en bordure de fleuve

CE QUI FAIT PAYSAGE_Les actions de l'Homme

Pratiques et usages

_L'habitat

La densité bâtie est relativement faible sur ce territoire de moyenne montagne, même si les fonds de vallées comptent plusieurs villages. Leur densité est particulièrement importante là où les vallées s'élargissent, c'est le cas de Bagnères-de-Luchon et du bassin situé à la confluence de la Pique et de la Garonne. D'autres villages, de taille plus réduite, se sont quant à eux regroupés en altitude, sur les versants.

_Le tourisme

L'activité touristique se traduit dans le paysage par différents aspects :

- l'implantation de campings dans les vallées, principalement autour de Luchon, à l'interface entre villes et boisements ;
- les bâtiments exceptionnels accueillant les thermes et le casino de Bagnères-de-Luchon, héritages du XIXe siècle, dont l'attractivité ne se dément pas, encore aujourd'hui ;
- les hôtels, le plus souvent de taille modeste et à l'architecture traditionnelle ;
- la station de ski du Mourtis, implantée au milieu des boisements et ayant de fait un impact paysager limité aux proches environs. Les diverses infrastructures, (pylônes et télésièges) ne sont pas perceptibles au-delà du domaine skiable. Les logements prennent quant à eux la forme de petits chalets bien intégrés.

L'impact de l'activité touristique sur les paysages de la Montagne Garonnaise reste donc modéré, puisque cela n'a pas abouti à la production de formes bâties déconnectées du territoire, en partie aussi car les activités proposées sont souvent dites de pleine-nature (parapente, VTT, randonnée, trail, alpinisme, escalade, spéléologie, canyonning...). Ceci constitue le gage de la pérennité de cette attractivité, la clientèle y venant justement pour ces paysages authentiques et ressourçant.

_Les activités et commerces

Les activités humaines se concentrent dans les fonds de vallées, profitant de zones relativement planes et proches des axes de communication. On dénombre plusieurs zones d'activités économiques, comme en périphérie de Bagnères-de-Luchon au niveau de Moustajon, en périphérie de Cierp-Gaud. Celles-ci n'ont rien de qualitatif, entre voiries surdimensionnées, publicités et enseignes omniprésentes, et bâtiments en tôle sans recherche architecturale, dénotant avec les massifs boisés alentours.

Chalets de la station de ski du Mourtis

Camping en fond de vallée

Hôtel à l'architecture traditionnelle

Alpinistes sur les crêtes du Céciré

CE QUI FAIT PAYSAGE_Les actions de l'Homme

Pratiques et usages

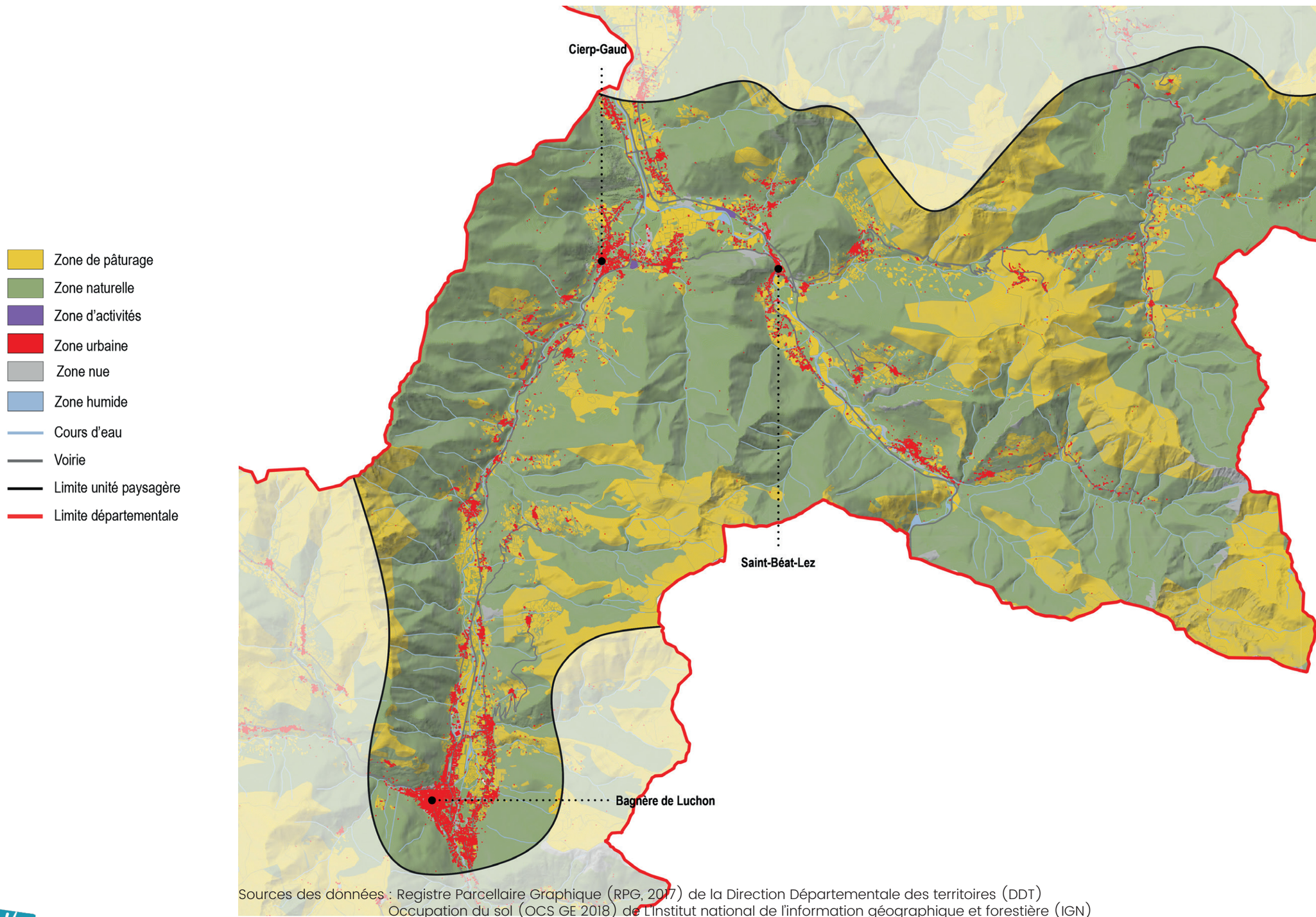

Sources des données : Registre Parcellaire Graphique (RPG, 2017) de la Direction Départementale des territoires (DDT)
Occupation du sol (OCS GE 2018) de L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

CE QUI FAIT PAYSAGE_Les actions de l'Homme

Les infrastructures de mobilité et d'énergie

_Les routes et voies de desserte

Du fait de son caractère montagneux, la Montagne Garonnaise apparait comme une unité paysagère peu maillée du point de vue des routes et voies de desserte. Les axes de communication y sont concentrés dans les deux vallées majeures, et concernent de fait principalement la moitié ouest du territoire. Deux points de convergence existent, le premier se situe à la confluence de la Pique et de la Garonne, au niveau des communes de Marignac, Chaum et Cierp-Gaud et voit se rejoindre la N125, la D125 et la D44. Le second se trouve au niveau de la ville de Bagnères-de-Luchon, où la vallée s'élargie, permettant la multiplication de plusieurs départementales en parallèle. Ces axes principaux sont plutôt rectilignes bien qu'ils suivent globalement les méandres de la Pique et de la Garonne et desservent la majorité des zones bâties :

- la N125, qui traverse l'unité paysagère du nord-ouest au sud-est et permet de rejoindre l'A64 depuis la vallée de la Garonne, et l'Espagne par le pont du Roi. La D44, voie desservant la partie nord-est du territoire s'y connecte.
- la D125, qui traverse l'unité paysagère du nord au sud, dans sa partie ouest. Elle assure la liaison entre Bagnères-de-Luchon et Montréjeau, se connectant à la D125 peu avant de rejoindre l'autoroute A64. Elle est longée par la voie ferrée Luchon-Montréjeau, dont la réouverture est espérée dans les prochaines années. Celle-ci a d'ailleurs été essentielle dans le développement du thermalisme à Bagnères-de-Luchon, source de son attractivité au XIXe.

Des embranchements constitués de voies moins larges, pentues et sinueuses permettent d'accéder aux villages implantés dans les reliefs, en cul-de-sac pour la majorité d'entre eux.

Le quart nord-est de l'unité paysagère est quant à lui desservi par plusieurs départementales au tracé en lacet, reliées les unes aux autres et suivant notamment la vallée du Ger. Celle-ci étant étroite et encaissée, la voirie s'est donc implantée sur les reliefs, d'où un tracé tortueux propre aux paysages de montagne. Certaines portions de l'unité paysagère sont donc peu accessibles aux véhicules, se limitant au mieux à des chemins carrossables où les croisements sont difficiles.

Ces axes de communication offrent un contact direct avec les paysages environnants car il n'existe la plupart du temps pas de fossés, de haies ou tout autre accotement assurant une transition avec la bande d'enrobé, à l'exception de la D125 disposant par endroit de glissières de sécurité et de surlargeurs Mais même dans ce dernier cas, la voirie est implantée au fond d'une large vallée, si bien que des vues profondes et dégagées sur les reliefs environnants s'offrent à l'usager, lui permettant d'appréhender et de découvrir ces paysages de moyenne montagne.

D44, route sinueuse sur les reliefs menant à la station du Mourtis

La N125, longeant la Garonne en fond de vallée

La D125, longeant la Pique et la voie ferrée Luchon-Montréjeau

Voie étroite de desserte d'un hameau

La N125 en fond de vallée

Route sinuant au milieu des paysages enneigés

Point de convergence de 2 départementales au niveau de Saint Béat, et tunnel de Saint Béat

CE QUI FAIT PAYSAGE_Les actions de l'Homme

Les infrastructures de mobilité et d'énergie

De même des routes parcourant les hauteurs, qui entre prairies et boisements offrent de splendides points de vue. Ces voies qui paraissent parfois creusées à même la roche, peuvent sur certaines portions être bordées de parapets en pierre ou de lisses en bois, à des fins sécuritaires vis-à-vis d'éventuelles sorties de route. Lorsqu'elles sont insérées à flanc de montagne, des murets de soutènements maçonnés permettent de stabiliser les talus trop pentus.

_Les infrastructures hydro-électriques

Du fait de la présence de deux vallées, dont celle de la Garonne, l'unité paysagère est riche en infrastructures hydrauliques permettant de produire de l'électricité : barrages et prises d'eau, centrales, conduites forcées. Dans ce paysage de vallées, plus ou moins urbanisées selon les séquences, la partie la plus visible liée à l'énergie hydro-électrique consiste finalement en la ligne haute-tension qui parcourt intégralement les 2 vallées dans leur longueur et marque fortement les perceptions. Les centrales électriques et les barrages induisent malgré tout un impact visuel indéniable, en particulier au niveau de l'entrée ouest de Bagnères-de-Luchon où la D618 en surplomb offre un panorama sur la ville encadrée de ses massifs, avec en premier plan la centrale et ses installations. Cela reste toutefois un « moment » particulier dans le paysage, plus ou moins bien intégré selon les cas, parfois masqué des regards par la végétation, au contraire de la ligne haute-tension qui marque une grande partie du territoire, y compris dans les perceptions lointaines.

Cinq centrales hydro-électriques sont présentes dans le périmètre de l'unité paysagère :

- la centrale de Mousquères, qui utilise des prises d'eau sur l'One et le Gouron pour son alimentation, via des galeries et conduites forcées ;
- la centrale du Lac d'Oô, qui dévie l'écoulement naturel des eaux du lac via le barrage du lac d'Oô, un réseau de galerie et le bassin d'Arbesquens ;
- la centrale de Cierp, alimentée par les eaux de la Pique, dont le débit est régulé en amont par le barrage de Cier-de-Luchon ;
- les centrales de Fos et d'Arlos, distantes de quelques kilomètres et reliées par une conduite forcée, c'est-à-dire un canal parallèle à la Garonne dont le débit est régulé en amont par le barrage du plan d'Arem. Ce barrage est associé à une importante retenue d'eau, capable de contenir 360 milliers de m^3 dont l'aspect purement technique ne passe pas inaperçu dans les perceptions.

Centrale hydro-électrique de Cierp

Associées aux centrales et prégnantes dans les perceptions : les lignes haute-tension

Barrage du plan d'Arem, sur la Garonne

Centrale hydro-électrique du lac d'Oô

CE QUI FAIT PAYSAGE_Les actions de l'Homme

Les infrastructures de mobilité et d'énergie

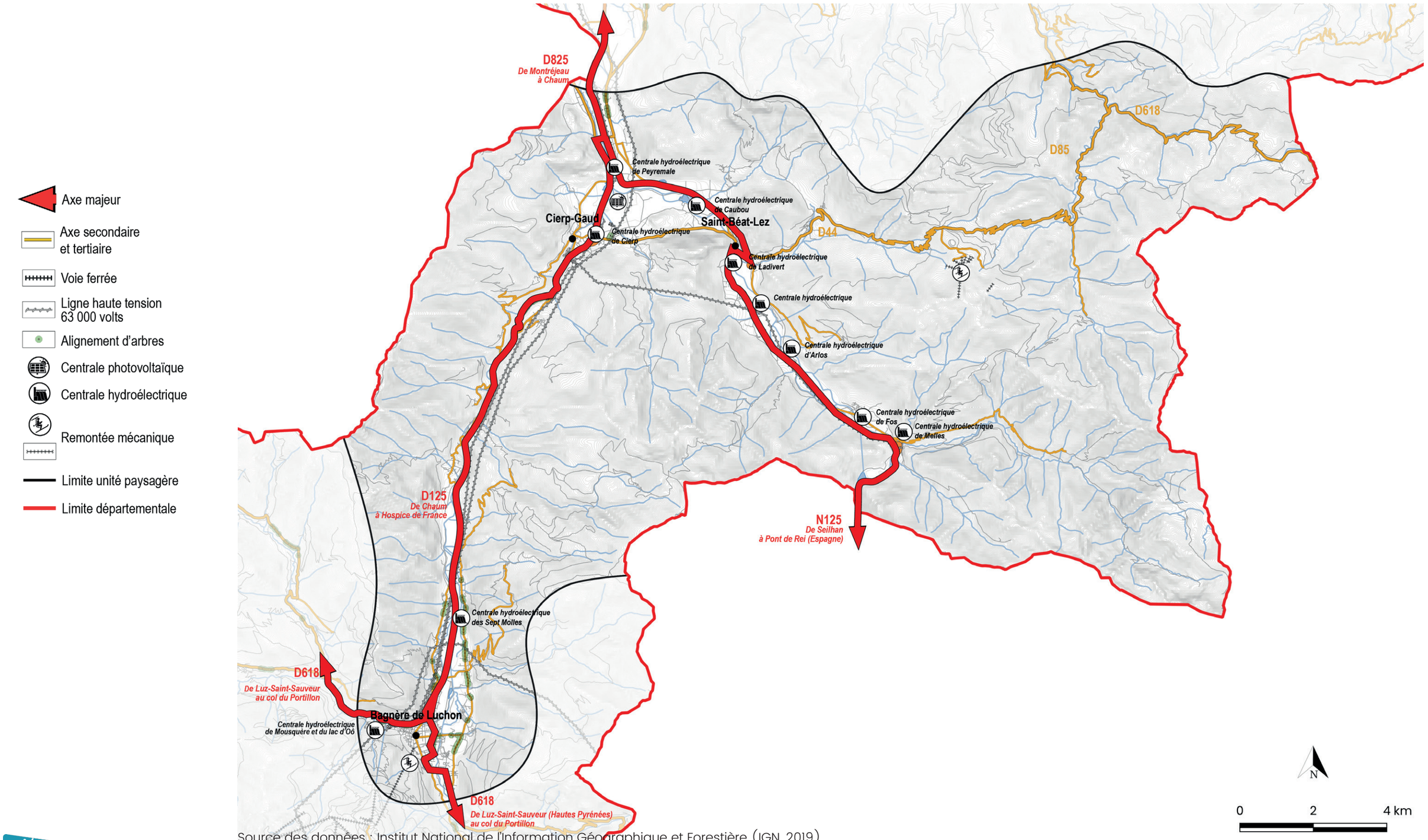

Source des données : Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN, 2019)

CE QUI FAIT PAYSAGE_Les actions de l'Homme

Les formes urbaines

La Montagne Garonnaise fait état d'une faible densité bâtie, les constructions étant relativement limitées au regard de la surface de cette unité paysagère, étendue mais principalement occupée par des espaces naturels, caractéristique inhérente aux milieux montagnards. La taille des villages, et leur nombre sont toutefois bien plus conséquents que pour le territoire de haute-montagne, du fait d'une meilleure accessibilité et d'une topographie plus favorable.

La plupart des villages sont implantés en fond de vallée, ceux-ci étant le plus souvent regroupé autour d'un noyau plus dense, mais se dispersant ensuite largement, en suivant avec plus ou moins de latitude les principaux axes de communication. Il en résulte un habitat plutôt dispersé sur les plaines alluviales de la Pique et de la Garonne et au niveau du bassin à la confluence des deux vallées. C'est notamment le cas de Marignac, Cierp-Gaud, Bagnères-de-Luchon, Antignac, Juzet-de-Luchon, Saint-Béat-Lez... Nombre d'entre eux, et en particulier dans la vallée de la Pique, se sont implantés sur les cônes de déjection (accumulations alluviales au débouché des torrents).
L'évasement de la vallée de la Pique au niveau de Bagnères-de-Luchon a permis le développement de cette ville de taille plus importante (2455 habitants) et d'autres plus petites (Saint-Mamet et Montauban-de-Luchon) dont le développement urbain est quasiment adjacent, à l'origine d'une vallée urbanisée en quasi-totalité.

D'autres villages, au développement plus restreint, se sont construits en position haute, indépendamment de l'exposition puisqu'il en existe aussi bien sur les versants est que ouest, du moins en ce qui concerne la vallée de la Pique. Pour le reste (Melles, Bezins-Garraux...), les regroupements se sont plutôt implantés en versant sud, bénéficiant de meilleures conditions. Ces villages d'altitudes observent quant à eux un regroupement plus rigoureux que leurs équivalents de fond de vallée, bien qu'il existe un certain nombre d'habitations ou de fermes isolées, dispersées à bonne distance des centre-bourgs, ou regroupées en hameaux appartenant à une commune plus importante.

Enfin, liée aux paysages de montagne et aux possibilités de loisirs qu'ils offrent, la station de ski du Mourtis se présente sous la forme d'habitations de type chalet, regroupées et implantées en versant nord, au pied du domaine skiable.

Bourg groupé et fermes isolées dispersées dans les reliefs

Habitat dispersé dans la vallée du Ger

Village groupé au pied du Cap de Mont

La vallée urbanisée de Bagnères-de-Luchon

CE QUI FAIT PAYSAGE_Les actions de l'Homme

Les formes urbaines

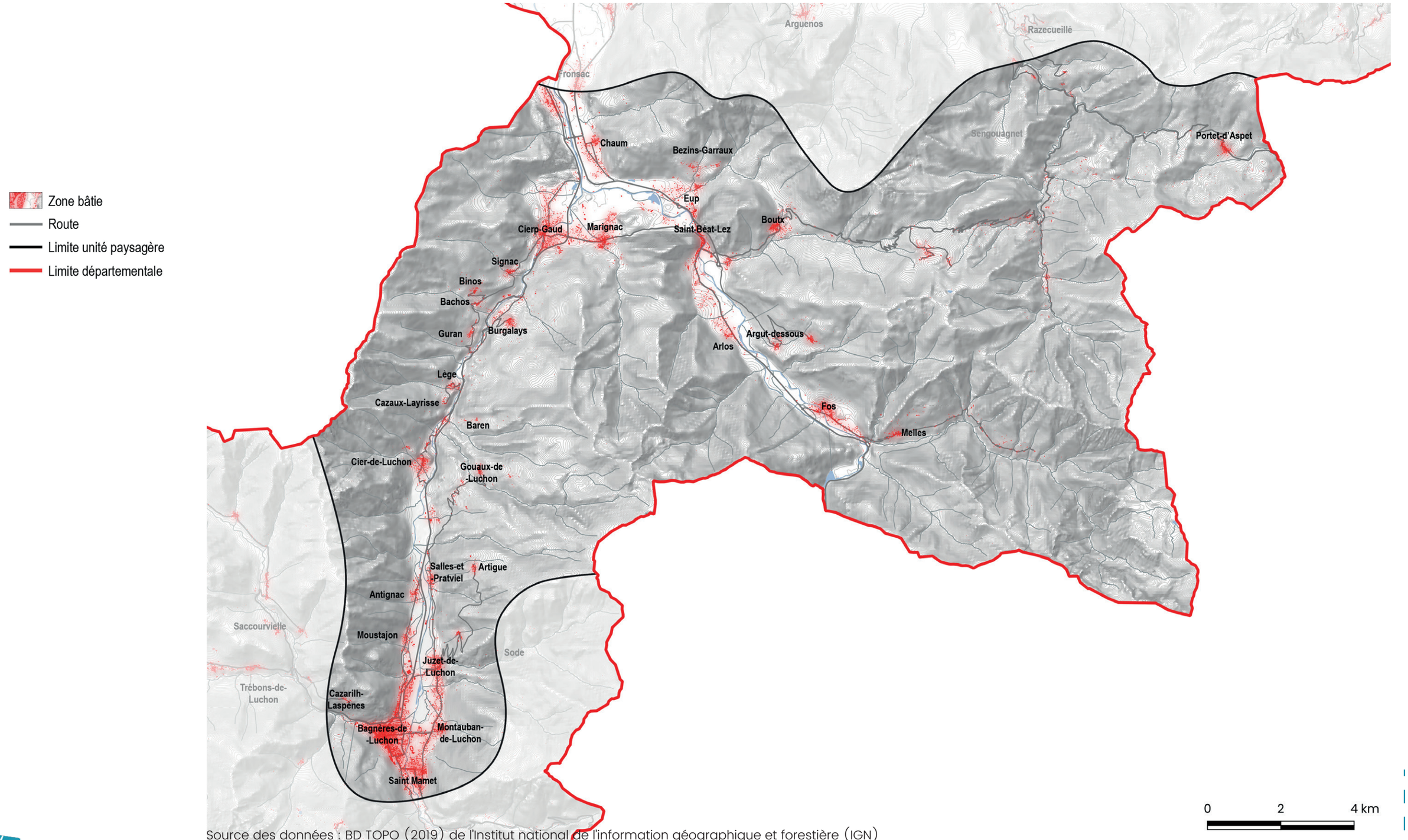

Source des données : BD TOPO (2019) de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

CE QUI FAIT PAYSAGE_Les actions de l'Homme

Les caractères architecturaux

Révélatrices des ressources naturelles locales, les constructions traditionnelles au sens large (murets, habitations, fermes, édifices religieux, bâtiments institutionnels, tours...) recourent à des matériaux variés : marbre, schiste, calcaire, grès, enduit au sable de rivière, bois. Les matériaux nobles comme les pierres de taille en calcaire ou le marbre de Saint-Béat sont réservés aux bâtiments les plus prestigieux (colonnes des thermes, encadrement de fenêtres, chaine d'angle des maisons bourgeoises, églises...).
Ces matériaux reflètent l'identité de ce territoire et la richesse de son sous-sol, en assurant l'intégration des différents ensembles bâtis au sein de ces paysages montagnards.

_La maison de montagne
La maison de montagne traditionnelle se compose de deux ensembles bâtis disposés à angle droit, l'un pour l'habitation et l'autre servant de grange, et délimitant une cour accessible dans certains cas par un porche.
La maison se compose d'un volume rectangulaire à un étage, construit en pierres locales (grès et/ou schiste) et généralement enduit à la chaux et au sable de rivière, dans des teintes claires. La façade principale est orientée au sud de manière à profiter au maximum des rayons du soleil, dans un objectif de confort thermique en hiver et de luminosité optimisée. Cette façade est percée de manière symétrique avec une porte au centre, encadrée d'une à deux fenêtres de chaque côté.
La grange est également constituée d'un volume simple, parallélépipèdique. Elle n'est généralement pas enduite et laisse donc apparaitre les pierres, assemblées en un appareillage irrégulier. Le pignon est généralement en bois, ou du moins dans sa partie haute. Les toitures sont toutes en ardoise, et à 2 pans, très pentus de manière à améliorer l'écoulement de l'eau ou de la neige. Ces toitures sont dites à pureau dégressif, c'est-à-dire que les ardoises utilisées sont de tailles variées, la partie visible étant de plus en plus faible à mesure que l'on s'élève, apportant une hétérogénéité et ce caractère authentique à l'intégralité de l'ensemble bâti.

Matériaux représentatifs de la Montagne Garonnaise

Exemples de maisons de montagne

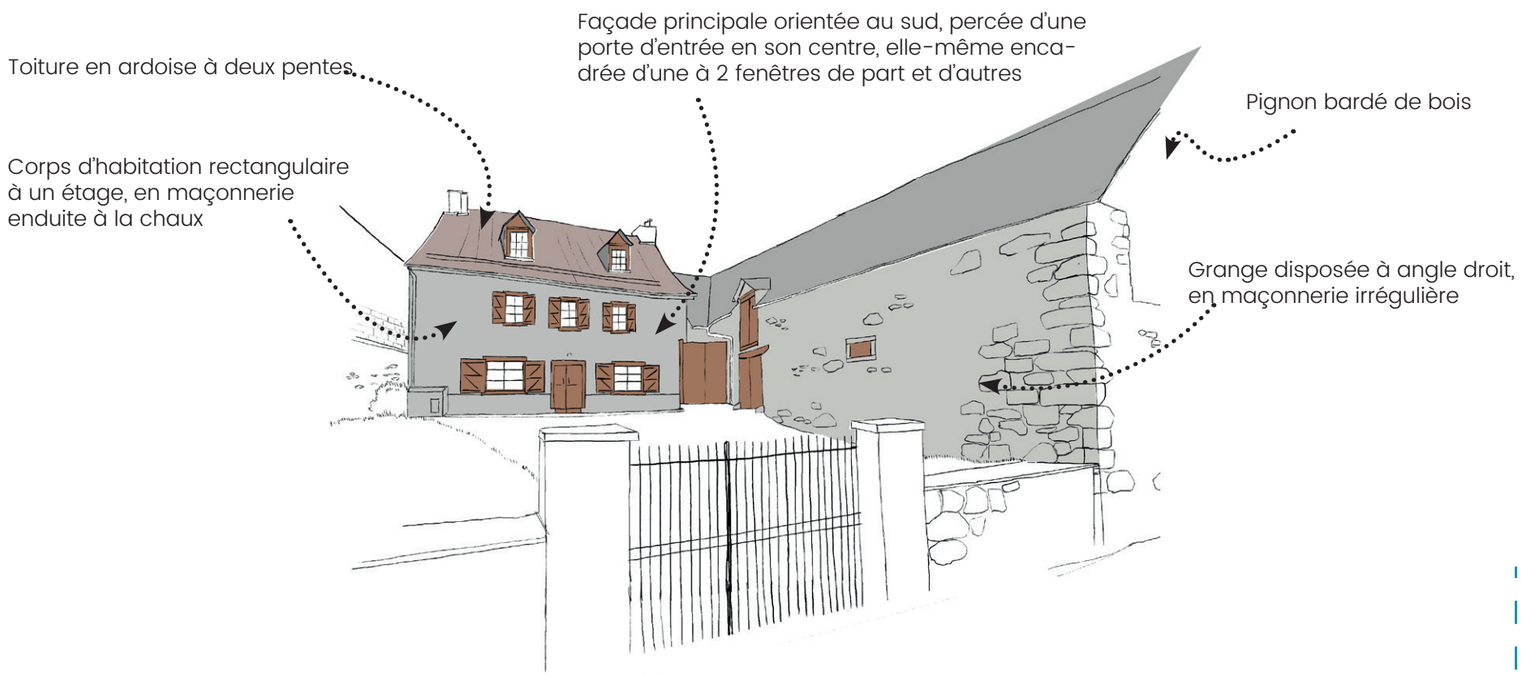

Schéma type de la maison de montagne

CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

Les caractères architecturaux

_Les maisons de maître

Implanté dans les villages de fond de vallée, ce type de bâtisse se caractérise par un volume simple parallélépipédique, en pierre crépie, souvent de teinte rosée, grise ou blanche. Les ouvertures, le plus souvent symétriques, sont marquées par des encadrements en pierre blanche, voire en marbre pour les plus cossues. Ces mêmes pierres de taille habillent les façades dans les angles. Des éléments de ferronnerie tels que des balcons agrémentent parfois la façade.
On trouve énormément de maisons ou villas de ce type à Bagnères-de-Luchon, cité thermale florissante lors du second Empire et qui a gardé de cette époque faste de somptueux hôtels et villas construits selon ce modèle, le long de nouvelles allées créées hors du Vieux Luchon.

Exemples de maisons de maître

_Les maisons à galerie

La maison à galerie a pour principale spécificité la présence d'une galerie extérieure construite au sud, sur la façade principale ou parfois même en pignon. Cette galerie, créée par un retrait de façade au dernier étage ou sur plusieurs niveaux, est protégée des intempéries par le prolongement de la charpente. Elle a vocation à accumuler la chaleur, constituant une zone agréable propice au séchage des cultures mais également à la réalisation de petits travaux domestiques. Constituée de poteaux en bois, parfois ouvragés, elle a également une valeur décorative puisque des lambrequins en ornent le plus souvent la partie haute.

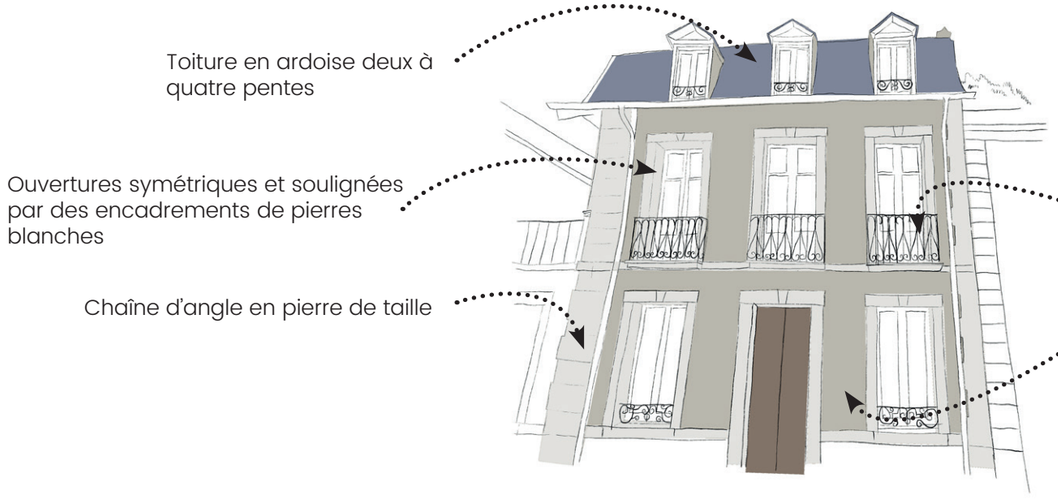

Schéma type de la maison de maître

Exemples de maisons à galerie

CE QUI FAIT PAYSAGE_Les actions de l'Homme

Les caractères architecturaux

_Les maisons rurales et granges foraines à pignon à redent

De nombreuses maisons situées dans les villages, de fond de vallées comme ceux des reliefs, comportent des pignons à redent. Ces pignons, qui prennent la forme de marches d'escaliers couvertes de dalles de schiste scellées dans la maçonnerie, permettaient d'accéder plus facilement au faîtage pour faciliter son remplacement, ce dernier étant à l'origine en chaume. Il permettait aussi de protéger les rives des couvertures. Certains de ces pignons ont donc perduré malgré le remplacement des toitures de chaumes par des toitures en ardoises.

Exemples de maisons rurales avec pignon à redent

_La réinterprétation contemporaine du bâti traditionnel

Du fait de la déprise agricole, nombre de granges foraines autrefois utilisées pour abriter les troupeaux et stocker les fourrages entre les villages et les estives, tombent en ruine. Certaines d'entre elles ont fait l'objet de travaux de restauration visant à les transformer en habitations, principales ou secondaires.

Mêlant des matériaux traditionnels comme la pierre (schiste, grès), l'enduit et le bois, ces petites constructions s'intègrent parfaitement à leur environnement. Les ouvertures principales sont orientées au sud, et des galeries/terrasses sont parfois aménagées sur cette façade moins sujette aux intempéries. Les toitures caractéristiques en ardoises sont rénovées, conservant ainsi les spécificités des constructions pyrénéennes.

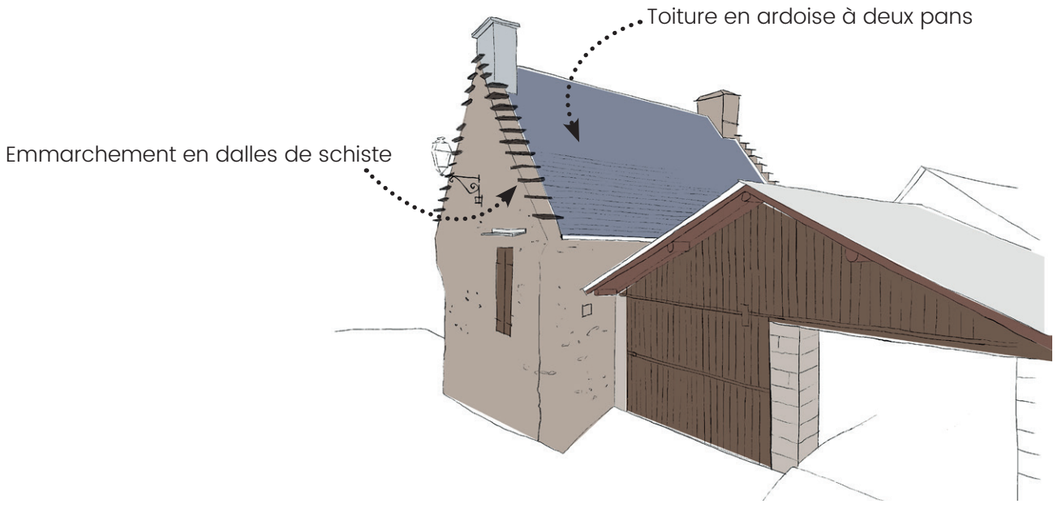

Schéma type de la maison rurale avec pignon à redents

Grange foraine réhabilité en logement

Chalets

Grange foraine non-réhabilité

CE QUI FAIT PAYSAGE_Les actions de l'Homme

Le patrimoine protégé et du quotidien

_Les édifices religieux

Les églises de la Montagne Garonnaise sont construites dans le style roman, particulièrement sobre et dépouillé, et présentent différentes typologies de clocher :

- les clochers quadrangulaires de style lombard, typiques des villages de montagne, sont les plus représentés (Cierp-Gaud, Marignac, Chaum, Bezins-Garraux, Portet-d'Aspet, Lez, Fos, Bacchos, Burgalays...). Ces églises disposent, pour principal ornement, de bandes lombardes situées en partie haute de mur, en dessous des baies...et constituées de petits arcs les uns à la suite des autres ;
- les clochers-murs, existants par ailleurs dans différents secteurs du département (Ger-de-Boutx, Saint-Béat, Argut-Dessous, Signac, Cier-de-Luchon, Moustajon ....).

Enfin, certaines églises se distinguent par leur architecture inhabituelle pour ce territoire. Il en va des églises de Montauban-de-Luchon et de Bagnères-de-Luchon, toutes deux néo-romanes et d'inspiration byzantine. Reconstruite au cours du XIXe siècle pour la dernière dans l'objectif de faire face à l'afflux de fidèles, elle témoigne de l'attractivité de Luchon à cette époque.

Des chapelles de plus ou moins grande taille, restaurées ou à l'état de vestiges, sont également disséminées sur le territoire. Elles sont généralement de type roman et présentent un clocher-mur, même si cela ne constitue pas la règle, en témoigne la chapelle troglodyte de Saint-Béat.

Ces différents édifices religieux, de même que les croix ou calvaires, comportent pour certains des éléments de décoration en marbre (autel, portail, socle, encadrement...) issu des carrières locales.

_Les sources et fontaines

Territoire où l'eau apparait sous toutes ses formes, vive ou calme, surgissant au moindre détour, la Montagne Garonnaise dispose d'un important nombre de sources et de fontaines, réparties sur tout le territoire. Certaines sont ferrugineuses, notamment dans les environs de Luchon, et ont été utilisées depuis près de 2000 ans pour leurs propriétés curatives. Ville thermale par excellence, Bagnères-de-Luchon tire d'ailleurs son nom d'Ilixo, dieu des sources et du vocable balnearia qui signifie bain.

Les thermes actuels, construits en 1850, présentent une façade remarquable, composée de 5 pavillons juxtaposés, précédés d'une galerie de colonnes en marbre blanc.

Eglise de Cierp-Gaud

Eglise Saint-Georges de Ger-de-Boutx

Eglises de Montauban-de-Luchon et Bagnères-de-Luchon

Chapelle Notre Dame du Lac à Boutx

Chapelle troglodyte à Saint-Béat-Lez

Eglise de Juzet-de-Luchon

Christ au pied des escaliers recouverts de marbre rouge de Cierp - Gaud

Thermes Chambert à Bagnères-de-Luchon

Fontaine à Boutx

CE QUI FAIT PAYSAGE_Les actions de l'Homme

Le patrimoine protégé et du quotidien

_Les châteaux et tours à signaux

Élément de patrimoine caractéristiques des vallées Pyrénéennes, notamment non loin de la frontière espagnole où il était nécessaire de se protéger des invasions, en particulier vis-à-vis des sites stratégiques comme les cols ou les ports, les tours à signaux dont une grande partie à été détruite au fil des siècles, sont relativement nombreuses dans le Luchonnais, dans la vallée de la Garonne, en Vallée du Louron, en vallée d'Aure, ou en Barousse... De même des châteaux, dont la profusion, en particulier au niveau de la confluence entre la Pique et la Garonne (Lez, Cierp, Marignac...) s'explique par la valeur stratégique de ce site, principal verrou contrôlant les échanges entre la France et la province aragonaise, et entre les différentes vallées.

Les tours de la vallée garonnaise et de la Pique (Marignac, Saint-Béat, Moustajon) ont d'abord été interprétées comme un réseau de tours de guet correspondant au moyen de signaux de fumée et protégeant les vallées en cas d'invasion, celles-ci abritant également de petites garnisons en période de troubles.

Cependant, face à l'absence de tout témoignage sur l'utilisation de ces tours à signaux dans les Pyrénées garonnaises, il parait plus vraisemblable qu'il s'agisse en réalité de donjons de châteaux aujourd'hui disparus, hypothèse renforcée notamment par la toponymie de ces tours (Castet, Turon del Castet).

_Les protections

La Montagne Garonnaise fait état d'un certain nombre de périmètres de protection relatifs à son patrimoine architectural, culturel ou paysager, qui concernent principalement des éléments ponctuels plutôt que des grands ensembles, à l'exception notable de la vallée de Melles.

Bagnères-de-Luchon concentre à elle seule près de la moitié des éléments de patrimoine protégés (Château Lafont, Chalet Spont, Villas diverses, Casino, Thermes...), du fait d'une grande richesse architecturale, en lien avec son attractivité thermale durant l'époque florissante du XIXe siècle.

De manière générale, ces protections concernent autant des édifices religieux (églises, chapelles, cimetières) ou historiques (château, tours à signaux, villas...) que des éléments de patrimoine paysager (séquoia et cèdre du parc des Quinconces), géologiques (blocs erratiques, rochers), ou naturels (cascades, plan d'eau de la Garonne et ses rives).

Tour à signaux de Marignac

Tour à signaux de Lez

Tour à signaux du Sériail

Château de Cierp-Gaud

Château féodal de Saint-Béat

Château à Marignac

Site inscrit de la vallée de Melles

CE QUI FAIT PAYSAGE_Les actions de l'Homme

Le patrimoine protégé

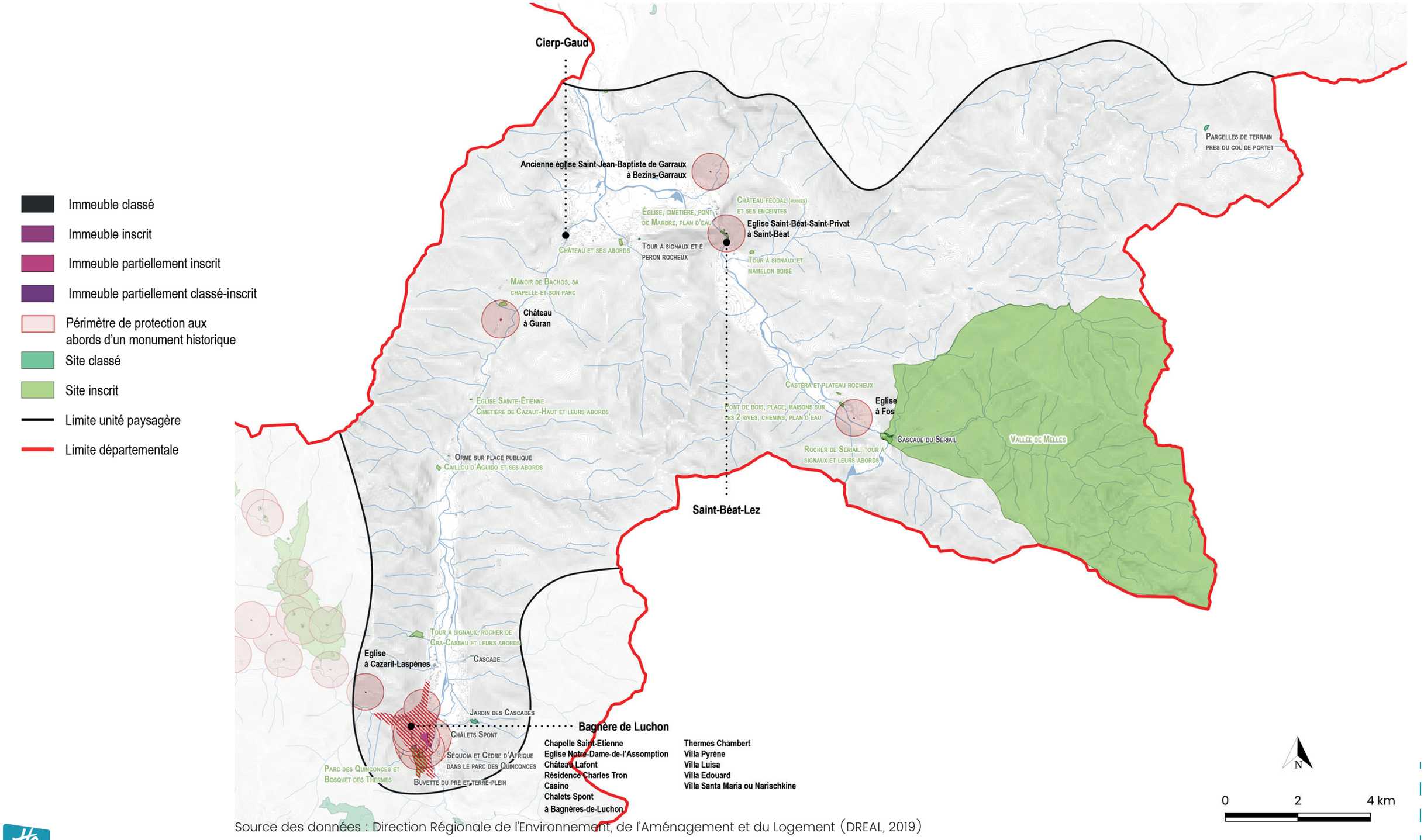

Source des données : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL, 2019)

CE QUI FAIT PAYSAGE_L'Homme et son territoire

Les représentations sociales du paysage

PAROLES D'HABITANTS

Pour les habitants de la Montagne Garonnaise les lieux emblématiques et intimes des paysages de la Haute-Garonne se situent tout autour d'eux. Bien que Toulouse soit citée à 3 reprises, c'est principalement les paysages montagneux proches qui sont évoqués : Vallée du Lys, Vallée de l'Uls, lac d'Oô, le Mouriès, l'Hospice de France…

Des lieux emblématiques… :
« La vallée de Luchon avec les neiges éternelles en fond d'écran» (Habitant, Melles)
« Melles avec ces paysages de moyenne montagne et le sommet de la commune « le Crabère », le lac d'Uls et une faune variée et qui embellit les paysages conservés et authentiques» (Habitant, Melles)

Des lieux intimes… :
« La promenade de Burgalays à Cierp-Gaud au bord de la Pique» (Habitante, Arlos)

Saint-Gaudens, Montréjeau et plus globalement les zones industrialisées sont signalés comme des lieux à éviter.

Le sentiment de dégradation fait référence aux aléas climatiques particulièrement sensibles dans ce paysage fragile et au changement climatique plus généralement, mais également à la diminution de l'activité agricole et à un manque d'entretien du bâti et des infrastructures : maisons abandonnées, arbres effondrés, manque de rénovation…

Panorama depuis le Burlat, confluence entre la Pique et la Garonne

CE QUI FAIT PAYSAGE_L'Homme et son territoire

Éléments de toponymie

La toponymie, c'est-à-dire «l'étude linguistique des noms de lieux, d'une région ou d'une langue, du point de vue de leur origine, de leur transformation ou de leur signification», renseigne à la fois sur la géographie et sur le type d'activité qui pouvait s'y dérouler.
Cette carte présente les noms usuels de lieux, vocabulaire partagé des habitants et porteurs du sentiment d'appartenance à un territoire.
Ces termes sont bien souvent issus de dialectes ou de langues régionales, qu'il convient d'appréhender pour comprendre la signification du toponyme. Dans le cas de la Haute-Garonne, il s'agit la plupart du temps de mots appartenant à la langue gasconne. Ceux propres à l'unité paysagère de la Montagne Garonnaise sont explicités ci-dessous.

Artigau = Pré sur le penchant des montagnes inférieures avec cabanes ou grange pour le bétail ou le pasteur
Coume = Ravin, combe
Escalette = Petite échelle, passage difficile en forme d'escalier
Mail = Rocher
Paloumère = Lieu élevé où l'on dispose des filets spéciaux pour prendre les palombes lors de leurs migrations
Sarrat = Hauteurs, crêtes découpées, ressaut sur le flanc d'une montagne
Serre = Colline allongée
Soulan = Versant exposé au midi

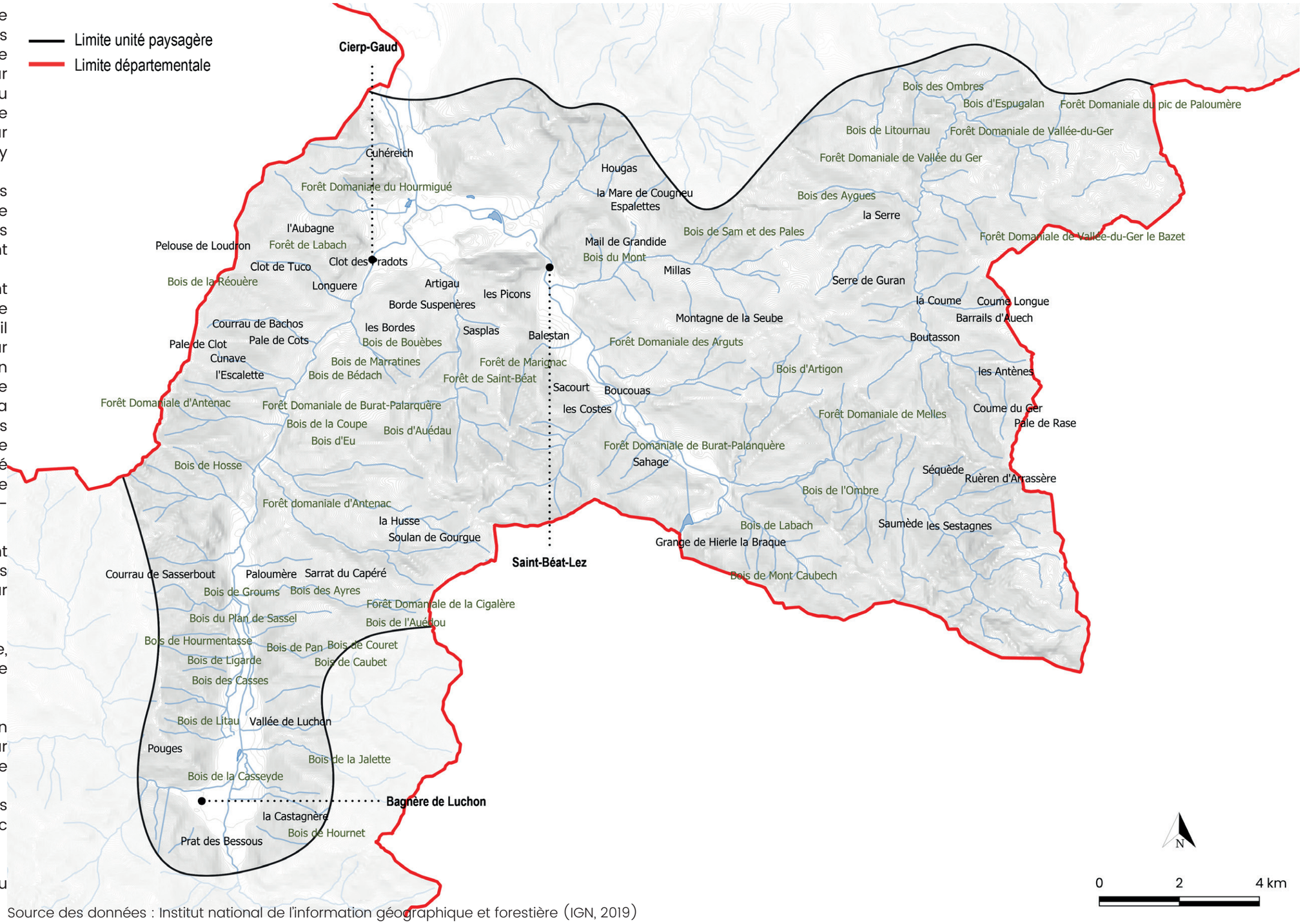

Source des données : Institut national de l'information géographique et forestière (IGN, 2019)

LES FACTEURS D'ÉVOLUTION_La Montagne Garonnaise

L'ANALYSE DIACHRONIQUE

L'analyse diachronique permet de révéler les évolutions d'un territoire.

Très tôt, les vastes étendues planes creusées par le retrait des glaciers, couloirs naturels des fleuves et cours d'eau majeurs, ont été occupées, traversées et exploitées par l'Homme.
La renommée de la station thermale de Bagnères-de-Luchon, initiée par les Romains, n'est pas étrangère au développement de la vallée de la Pique. Le long de l'ancienne voie romaine, une route carrossable est construite au XVIIIe siècle, liant Bagnères-de-Luchon à Montréjeau. L'accessibilité de la vallée est renforcée au XIXe siècle par la construction d'une voie de chemin de fer, donnant une nouvelle impulsion à la station thermale. Le pyrénéisme, avec le développement des sports de montagne, achèvera de renforcer son attractivité touristique, qui ne se dément pas aujourd'hui encore et constitue un véritable moteur économique pour ce territoire.
Les villes de Cierp, Gaud, Marignac, et Saint-Béat, positionnées au niveau du carrefour des deux vallées pour les premières, et d'un verrou stratégique de la vallée de la Garonne pour la dernière, représentent les principaux regroupements urbains de l'unité paysagère. Leur emplacement privilégié permettait de contrôler la vallée, comme en témoigne la présence de plusieurs châteaux et tours à signaux. La disponibilité en matériaux, et notamment en marbre, a contribué et contribue encore aujourd'hui a maintenir une activité au cœur de ce territoire de montagne.

Les atouts de la Montagne Garonnaise :

- Des paysages remarquables, un patrimoine historique et naturel de qualité.
- Un mode de production agricole ancestral (pastoralisme).
- Des ressources naturelles en quantité : eau, bois, marbre, production hydroélectrique...
- Présence d'un pôle d'emploi au niveau de Bagnères-de-Luchon.
- Une offre riche de loisirs récréatifs au sein des grands espaces de nature.

Des fragilités aussi :

- Taux de vacance de l'habitat important dans certaines communes.
- Forte sensibilité aux conséquences du réchauffement climatique, sur les milieux naturels mais aussi sur les sites de sports d'hiver.
- Exposition aux risques majeurs[1] : risque sismique moyen, aléa avalanches sur des secteurs localisés, potentialité forte sur certains secteurs d'éboulements ou glissements de terrain, rupture de barrages.

[1] Source : Atlas Haute-Garonne 2018, DDT 31

Carte de l'Etat-major (1820-1866), source IGN

LES FACTEURS D'ÉVOLUTION_La Montagne Garonnaise

Les politiques d'aménagement et de gestion

Il y a dans la préservation des sites et des paysages des mesures de protection et de gestion. Les protections (site classé, monument historique...) reconnaissent la valeur patrimoniale d'un site, d'un bâtiment et prennent les dispositions pour leur conservation.
D'autres espaces sont soumis à réglementation, notamment au sein du réseau Natura 2000.

Les projets d'aménagements concernés par ces périmètres font l'objet de dispositions réglementaires spécifiques.

Plus largement, en regard des évolutions identifiées, l'atlas formalise les objectifs de préservation et de valorisation de tous les paysages.

Les périmètres de protection les plus étendus se répartissent principalement autour de Bagnères-de-Luchon et de Melles. Le reste des vallées, et notamment la zone de confluence Pique/Garonne où se localisent de multiples activités, ne bénéficient pas de protection particulière. Ce sont là que se produisent les évolutions les plus notables.

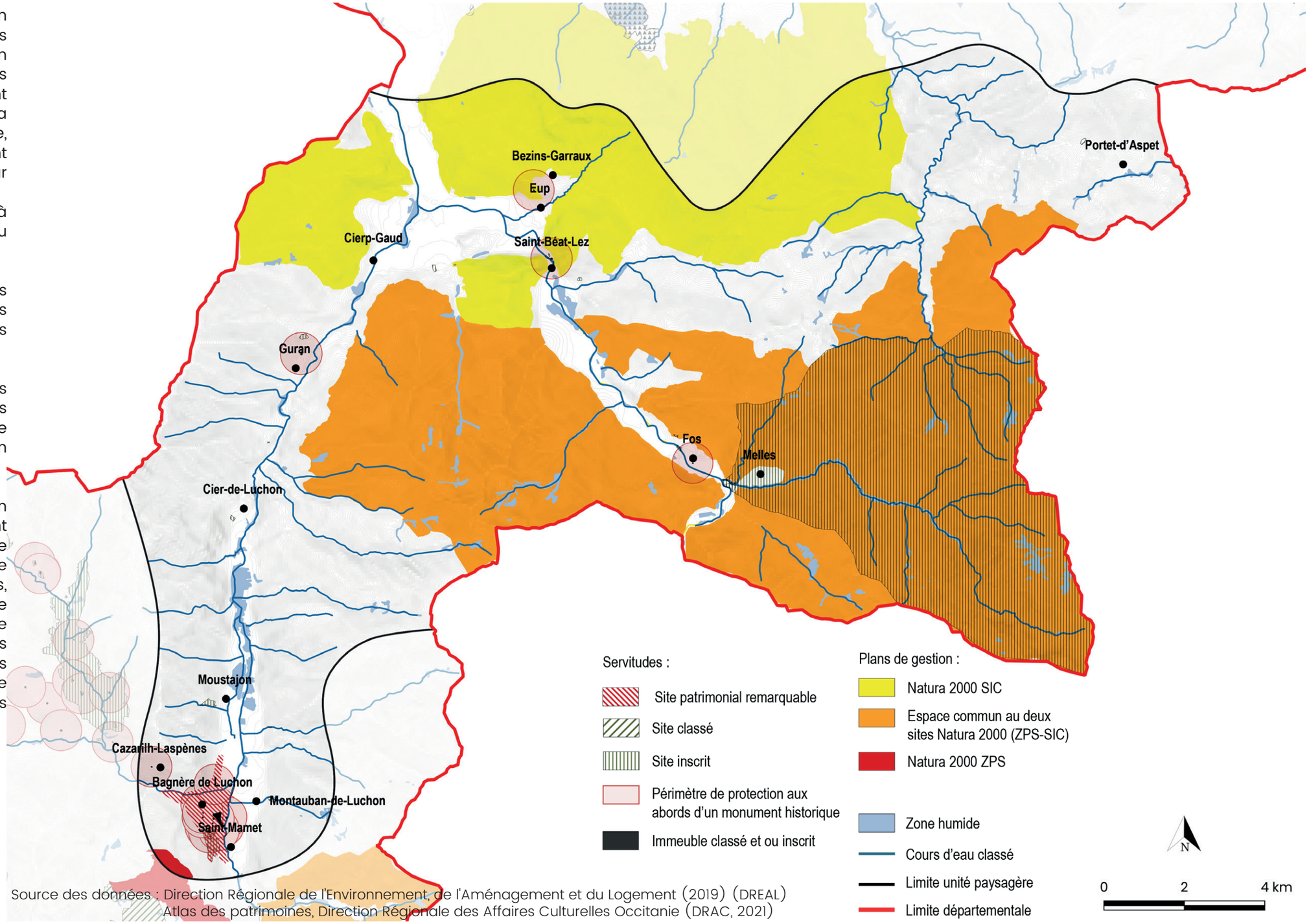

Source des données : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (2019) (DREAL)
Atlas des patrimoines, Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie (DRAC, 2021)

LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES_La Montagne Garonnaise

Les dynamiques paysagères entre 1950 et 2021

Paysages remarquables et patrimoniaux font de la Montagne Garonnaise le poumon vert de la Haute-Garonne, où nombre de ses habitants aiment à se ressourcer. Cette qualité des paysages, pour ceux qui ne les pratiquent pas au quotidien, ferait presque oublier qu'ils évoluent aussi.
Les dynamiques sont malgré tout différentes des autres secteurs du département, et propres aux territoires de montagne, particulièrement aux vallées. C'est en effet sur ces secteurs à la topographie plane que se localisent l'essentiel des évolutions. Les activités d'exploitation de ressources naturelles (bois, eau, marbre...) s'y sont en effet développées, mobilisant de vastes emprises prégnantes dans les perceptions. La création d'infrastructures de déplacement, toujours en fond de vallée, n'est pas neutre non plus, tant par les coupures qu'elles ont pu générer, leur consommation d'espaces NAF (Naturels Agricoles et Forestiers) que par leur visibilité depuis les reliefs.
Les dynamiques agricoles et des milieux sont très liées, les estives et prairies pâturées faisant partie intégrante des espaces de nature, par la riche biodiversité qu'elles abritent. Du fait d'un certain déclin de l'activité agricole et d'une évolution des pratiques, les prairies de fond de vallée se sont, pour une partie d'entre elles, enfrichées. Le maillage bocager se trouve alors absorbé dans ce couvert forestier. Par ailleurs, les surfaces agricoles ont eu tendance à régresser, du fait de l'urbanisation à des fins d'habitat. Ce phénomène est cependant limité, très loin des quartiers pavillonnaires existants dans d'autres territoires. La récente dynamique démographique, légèrement positive, implique un point de vigilance sur cet aspect.

Ainsi, les évolutions des paysages de la Montagne du Garonnaise se traduisent principalement par :

- Le développement d'industries, de centrales hydroélectriques, d'infrastructures de déplacement et de petites zones d'activités dans les fonds de vallée.
- L'enfrichement des prairies de pâture et la réduction du maillage bocager.
- La détérioration du bâti traditionnel

Le graphique ci-contre exprime les dynamiques paysagères et urbaines de l'unité paysagère, entre 1950 et aujourd'hui. Il rend compte d'une manière synthétique des évolutions ayant un impact sur les paysages de l'unité paysagère. Le gradient attribué à chaque item est le fruit d'une analyse quantitative, issue d'observations de terrain, d'analyse de données et d'étude de cartographies.

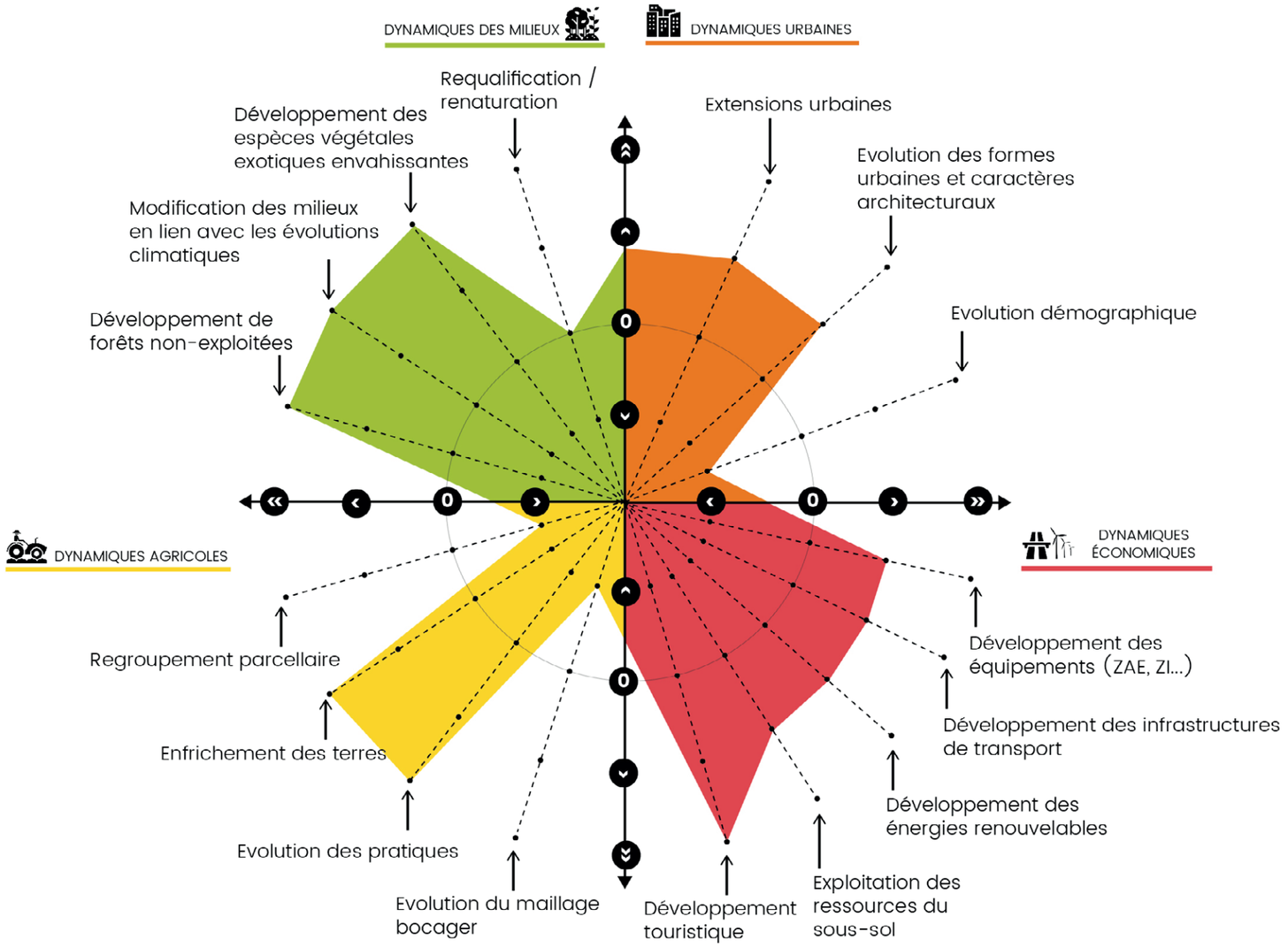

Clé de lecture du graphique

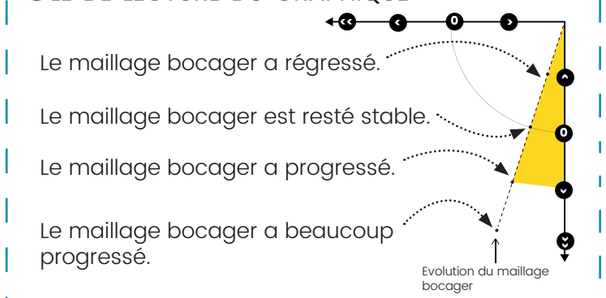

Dans l'exemple de cette clé de lecture, le maillage bocager a progressé.

LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES_La Montagne Garonnaise

Les dynamiques urbaines et les dynamiques des milieux

Malgré une démographique à la baisse depuis la fin du XIXe siècle sur la plupart des communes de l'unité paysagère, à l'exception notable de Montauban-de-Luchon, de nouvelles constructions à vocation résidentielle sont apparues en lieu et place de terres agricoles, que ce soient des habitations individuelles ou de petits collectifs. Cette progression de l'urbanisation reste malgré tout relativement faible, et se localise intégralement sur les fonds de vallée. Si l'on observe ces dernières années une démographie positive sur certaines communes[1] (Baren, Binos...), cela concerne un faible nombre de nouveaux arrivants.

_Extensions urbaines et évolution des formes urbaines

- Diffusion (limitée) de la tâche urbaine le long des axes de communication, dans des dents creuses ou à partir des centres-bourgs des villages de fonds de vallée.
- Création d'équipements publics.

_Evolution des formes urbaines et caractères architecturaux

- Nouvelles constructions ayant un degré variable de prise en compte des caractères architecturaux traditionnels : apparition de toitures en tuiles, d'enduit brique, ou a contrario utilisation de pierres et d'ardoise...
- Pas de régularité dans l'agencement du bâti, et dissémination, ce qui se distingue de quartiers pavillonnaires "classiques".
- Transformation de certaines granges foraines inutilisées en habitations principales ou secondaires.
- Abandon de certaines granges, multiples habitations traditionnelles à vendre et/ou en manque d'entretien.

Les milieux naturels représentent la majorité de l'unité paysagère, et les évolutions qu'ils portent influencent grandement la perception des paysages. Parmi ces évolutions, l'enfrichement des milieux intermédiaires est prépondérante, par la fermeture des paysages qu'il implique. La sensibilité des espaces naturels au changement climatique constitue aussi un facteur essentiel, qui induira vraisemblablement des modifications à plus ou moins long terme.

_Évolution des milieux naturels :

- Perte de biodiversité liée à l'abandon de cultures extensives (peu productives) favorables à la biodiversité (prairies naturelles de fauche, prairies humides, zones de bocage,...) entrainant l'extension des friches puis un retour progressif à un autre état naturel.
- Transformations lentes des conditions favorables aux populations animales et végétales, induites par le changement climatique, entrainant une « remontée » des espèces montagnardes.
- Développement de plantes invasives le long des routes et cours d'eau.

[1]Source DDT31, Atlas 2019

Constructions de la fin du XXe siècle implantées le long d'axes viaires

Réhabilitation de bâti traditionnel en gite

Des constructions récentes qui peuvent réutiliser certains codes architecturaux traditionnels

Le lac artificiel de Géry constitue désormais un lieu de halte pour l'avifaune

Plantation d'arbres sur les versants pour ralentir les coulées de neige en direction du bâti

Pâturage en baisse, expliquant l'enfrichement des prairies

LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES_La Montagne Garonnaise

Les dynamiques urbaines et les dynamiques des milieux

Bagnères-de-Luchon et Montauban-de-Luchon en 1957 (source IGN)

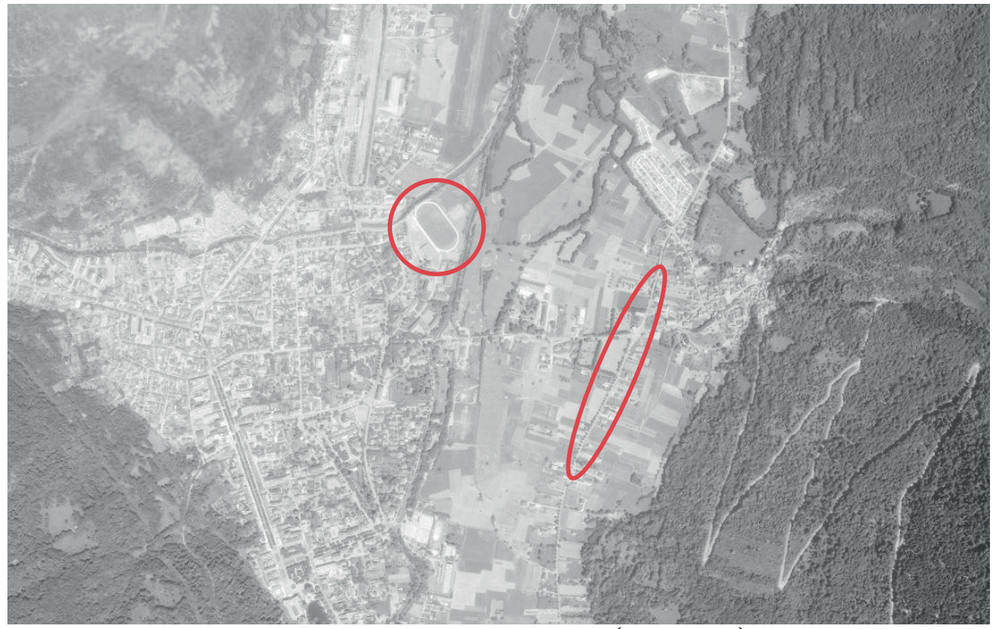

Bagnères-de-Luchon et Montauban-de-Luchon en 1979 (source IGN). Peu d'évolution de la tâche urbaine, contruction de maisons le long de la D27, apparition d'équipements (stade).

Bagnères-de-Luchon et Montauban-de-Luchon en 2002 (source IGN). Poursuite du développement urbain le long de la D27, apparition d'équipements sportifs.

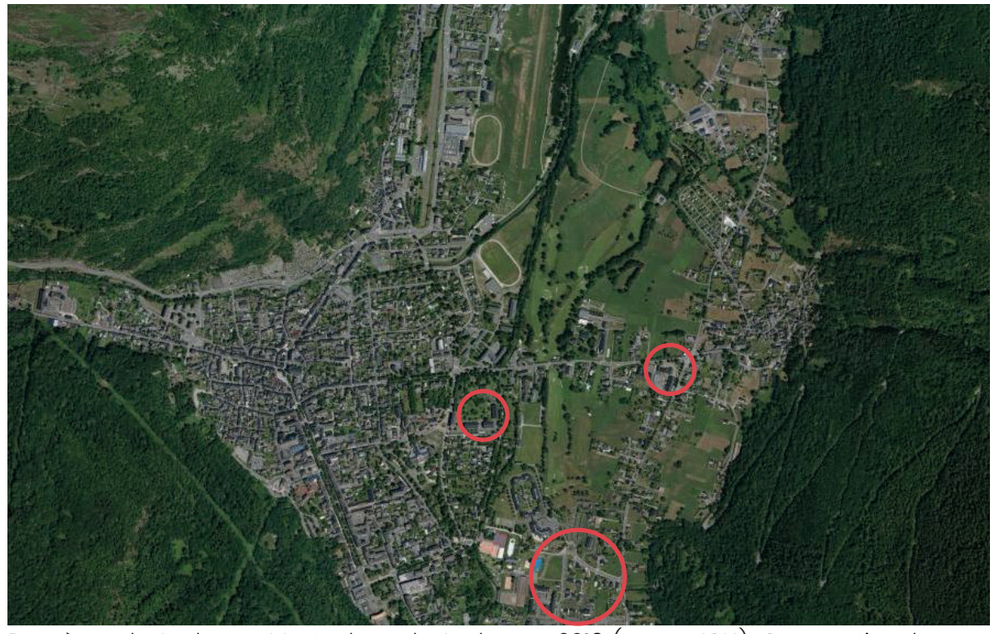

Bagnères-de-Luchon et Montauban-de-Luchon en 2019 (source IGN). Construction de petits collectifs dans le prolongement de Bagnères-de-Luchon, densification dans les espaces déjà construits.

LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES_La Montagne Garonnaise

Les dynamiques agricoles et les dynamiques économiques

Au sein de la Montagne Garonnaise, territoire alors essentiellement agricole, les industries se sont peu à peu développées, et avec elles les infrastructures de déplacement et de production d'énergie. Les massifs restent quant à eux éloignés de ces dynamiques d'évolution. Seule la création de la station du Mourtis y a entraîné des modifications.

_Développement des équipements et des infrastructures

- ◇ Création de petites zones commerciales en fond de vallée, le long d'axes routiers important ou en entrée de ville, créant un contraste entre des bâtiments peu qualitatifs et les massifs montagneux alentours. Forte dissémination.
- ◇ Apparition d'industries (scierie...) Dont l'impact visuel est notable, notamment depuis les reliefs autour de Marignac.
- ◇ Création d'infrastructures de déplacement majeures (N125, tunnel de Saint-Béat-Lez...) et de voies de desserte dans les massifs.

_Développement touristique

- ◇ Le développement puis la mutation des stations de ski. Apparue en 1965, la station de ski du Mourtis a modifié les perceptions paysagères, mais sur des emprises relativement limitées du fait de son implantation au cœur de boisements. Ce site va devoir muter du fait du réchauffement climatique et proposer des activités en dehors des périodes enneigées, processus déjà engagé (espace loisirs été).
- ◇ Développement de nouvelles pratiques : escalade, alpinisme, VTT électrique, randonnée, trail... : sur-fréquentation localisée et nombreux véhicules en stationnement.
- ◇ Création de campings dans la vallée de la Pique

_Développement des énergies renouvelables

- ◇ Création des centrales de Fos et d'Arlos (1970) et de Cierp (1948) aux infrastructures parfois très prégnantes (barrage, conduite forcée...)
- ◇ Fortes contraintes au développement de l'éolien.

_Exploitation des ressources du sous-sol

- ◇ Extension de certaines carrières (Saint-Béat-Lez notamment) sur de vastes emprises.
- ◇ Evolution de ces sites à définir à la fin de leur exploitation.

Les dynamiques liées à l'activité agricole résultent à la fois de la modernisation de l'agriculture, et du recul du nombre d'agriculteurs.

_Evolution des pratiques

- ◇ Délaissement du bâti agricole traditionnel au profit de constructions contemporaines (vastes hangars en bardage métallique vert et toiture en tôle, loin des codes de construction traditionnels).
- ◇ Remplacement de parcelles en lanières par de vastes prairies.

_Enfrichement des terres

- ◇ Fermeture des milieux ouverts des prairies intermédiaires par embroussaillement du fait d'un temps insuffisant de présence animale (génère des risques d'incendie à proximité des villages).
- ◇ Déclin du pastoralisme avec le vieillissement des agriculteurs (mais aussi un certain regain d'intérêt avec des reprises d'exploitations y compris hors cadre familial).

_Evolution du maillage bocager

- ◇ Tendance à la fermeture du bocage en place, du fait de l'enfrichement des prairies.

Des infrastructures majeures récentes, ici le tunnel de Saint-Béat ouvert en 2018

Des mutations à anticiper pour la station de ski du Mourtis

Les centrales hydroélectriques se sont développées, apportant leur cortège d'infrastructures

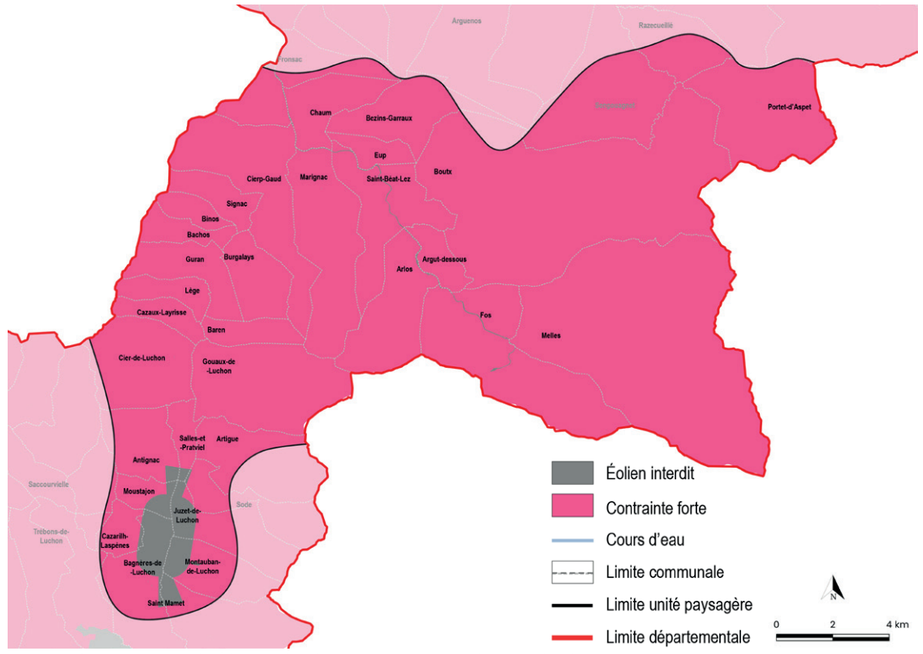

Zones favorables à l'énergie éolienne : données théoriques - source atlas DDT

LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES_La Montagne Garonnaise

Les dynamiques agricoles et les dynamiques économiques

Forêt de Saint-Béat, environs de Arlos et Fos en 1953 (source IGN)

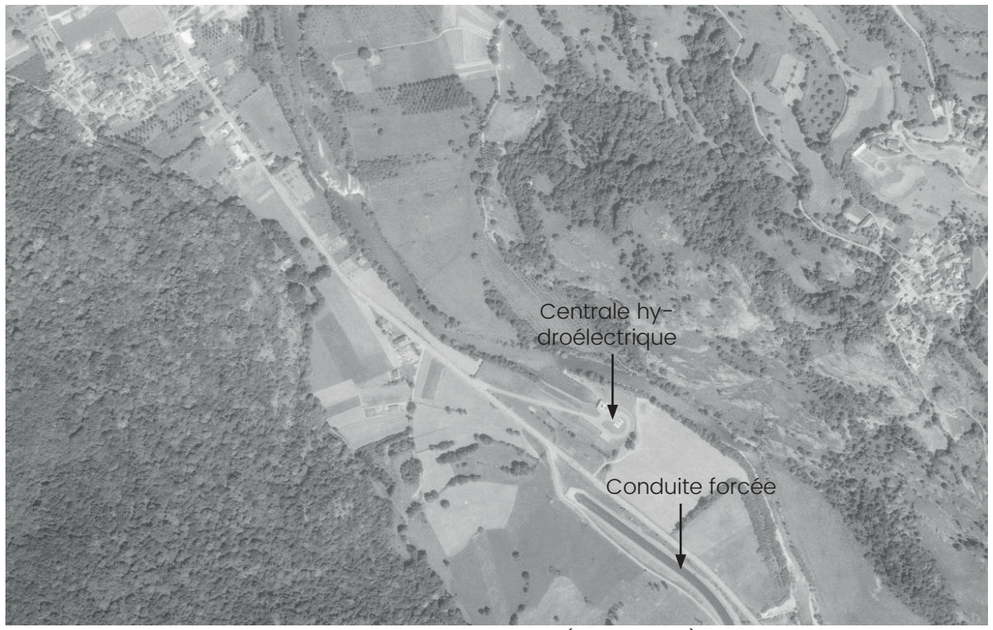

Forêt de Saint-Béat, environs de Arlos et Fos en 1979 (source IGN). Création de la centrale hydroélectrique d'Arlos et de sa conduite forcée, apparition de parcelles boisées sur les terres agricoles

Forêt de Saint-Béat, environs de Arlos et Fos en 2002 (source IGN). Agrandissement des parcelles agricoles et progression des boisements.

Forêt de Saint-Béat, environs de Arlos et Fos en 2019 (source IGN). Création du pont d'Arlos sur la Garonne.

LES ENJEUX & CIBLES D'ACTION_La Montagne Garonnaise

Les évolutions souhaitées des habitants

Des ateliers territoriaux participatifs ont été l'occasion d'écouter les habitants et de recueillir leurs souhaits d'évolution de leurs paysages du quotidien sous 20 ans. Débattues au cours des ateliers, ces attentes constituent des cibles d'action.

- Conservation des éléments identitaires.
- Favoriser le pastoralisme.
- Limiter la fermeture des paysages.
- Intégration du bâti agricole.

- Maintien des corridors écologiques, des boisements, des prairies.
- Choix d'espèces adaptées au changement climatique.
- Promotion de l'agroforesterie.
- Utiliser des espaces pour la prévention des risques.
- Encourager les forêts gérées, diversifiées et entretenues.
- Maîtriser les défrichements.

- Développer le réseau ferré.
- Encourager l'enfouissement des lignes haute tension.
- Développer un tourisme responsable.
- Anticiper la reconversion des stations de ski et trouver des alternatives économiques à chaque saison.

- Préserver l'architecture et la forme des villages.
- Entretenir et restaurer le bâti traditionnel.
- Repeupler les villages.
- Maintien d'un cœur de village convivial.

- Respect de l'architecture du terroir.
- Maintenir une homogénéité de teintes.

Favoriser le maintien des milieux ouverts

Maintenir des cœurs de villages conviviaux

Entretenir et restaurer le patrimoine traditionnel

LES ENJEUX & CIBLES D'ACTION_La Montagne Garonnaise

Spatialisation

Les espaces de nature :

- Entretien et maintien des ripisylves en tant que corridors écologiques et éléments de structure paysagère et de lecture du cours d'eau dans le paysage.
- Choix d'espèces végétales en anticipant les conséquences du réchauffement climatique tout en veillant à ne pas transformer les ambiances végétales : espèces résistantes à la sécheresse.
- Préservation des prairies de fauche et des prairies humides favorables à l'enrichissement de la biodiversité.
- Maintien et/ou reconstitution des haies pour assurer les continuités écologiques et recréer des zones d'habitats.

Le tourisme :

- Protection des sites, paysages et bâti remarquables
- Confortement du tourisme sportif, notamment en créant ou rénovant les refuges de montagne.
- Diversification de l'offre touristique pour anticiper les effets du changement climatique, et éviter la désertification de ce territoire vivant notamment du tourisme.
- Gestion de la fréquentation pour limiter l'impact de l'attractivité touristique sur les paysages, et en particulier de la voiture : gestion du stationnement, développement des transports collectifs (train, navettes...)

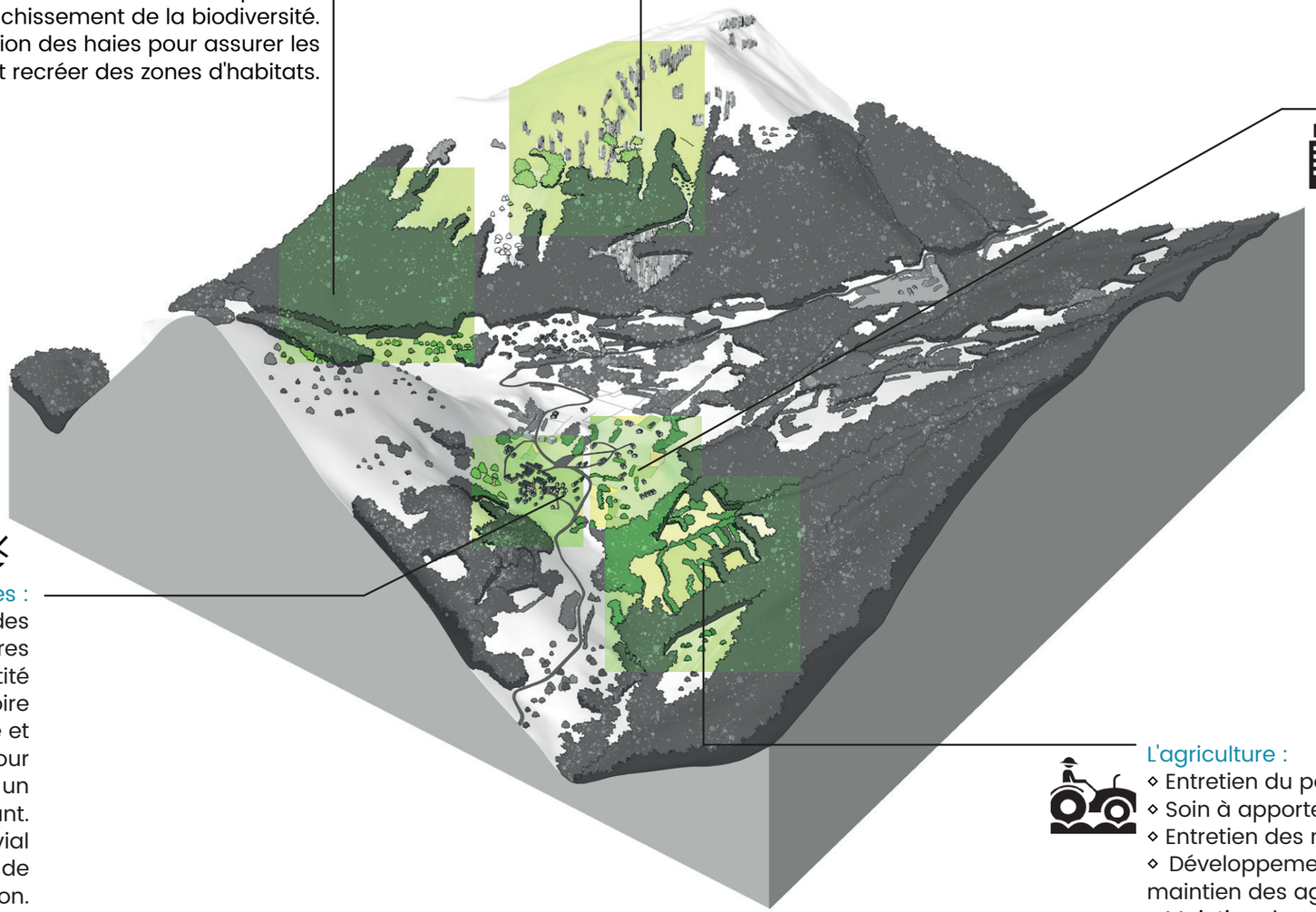

Les extensions urbaines, habitat et activités :

- Des zones d'activités intégrées à l'urbanisation existante pour limiter la consommation des sols, présentant une architecture et des aménagements qualitatifs.
- Respect des caractères architecturaux locaux et autoriser leur réinterprétation.
- Limitation du mitage.

Les villages et centres historiques :

- Préservation de la silhouette des villages en tant que points de repères dans le paysage et éléments de l'identité paysagère d'un territoire
- Valorisation du patrimoine classé et ordinaire, accompagnée de mesures pour l'accueil des visiteurs pour maintenir un territoire vivant.
- Maintien d'un cœur de village convivial et dynamique avec ses commerces de proximité pour éviter leur désertification.
- Rénovation de l'habitat ancien et vacant.

L'agriculture :

- Entretien du patrimoine agricole.
- Soin à apporter aux nouveaux bâtiments d'exploitation.
- Entretien des motifs paysagers : haies et arbres isolés.
- Développement de dynamiques locales en faveur du maintien des agriculteurs, pour limiter l'enfrichement.
- Maintien du pastoralisme avec la préservation des milieux ouverts et la création/rénovation de cabanes ou abris de bergers.

L'IDENTITÉ ADMINISTRATIVE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

Les données administratives et démographiques

_32 communes concernées

Antignac
Argut-Dessous
Arlos
Artigue
Bachos
Bagnères-de-Luchon
Baren
Bezins-Garraux
Binos
Boutx
Burgalays
Cazarilh-Laspènes
Cazaux-Layrisse
Chaum
Cier-de-Luchon
Cierp-Gaud
Esténos
Eup
Fos
Gouaux-de-Luchon
Guran
Juzet-de-Luchon
Lège
Marignac
Melles
Montauban-de-Luchon
Moustajon
Portet-d'Aspet
Saint-Béat
Saint-Mamet
Salles-et-Pratviel
Signac

Partiellement : Fronsac, Frontignan-de-Comminges, Razecueillé, Saccourvielle, Sengouagnet, Sode et Trébons-de-Luchon.

_2 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) concernés

Communauté de communes des Pyrénées Haut Garonnaises
Communauté de communes Cagire Garonne Salat

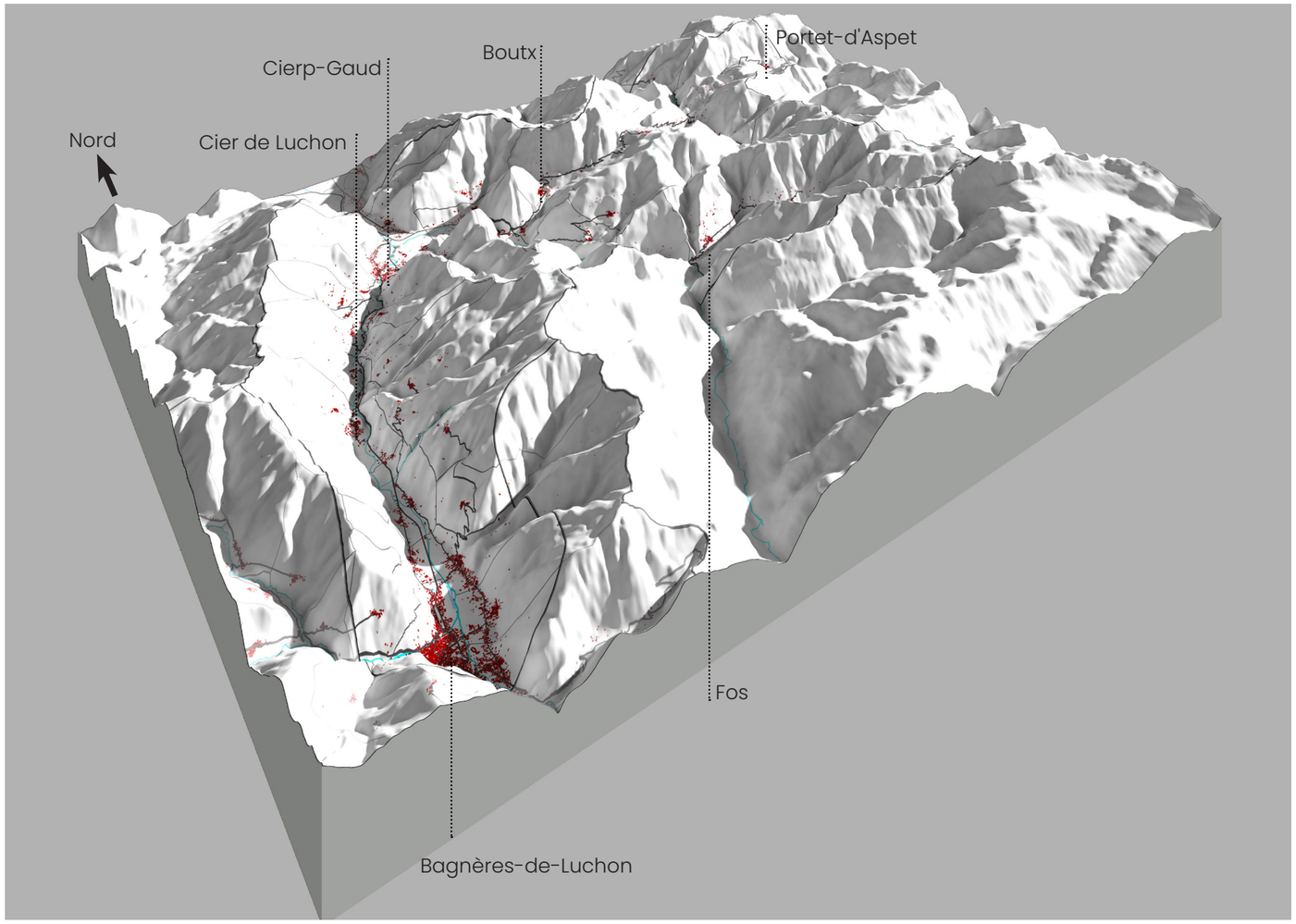

Communes de l'unité paysagère de la Montagne Garonnaise

Indicateurs démographiques
(Données INSEE, 2019)

8053 habitants

28 habitants /km²

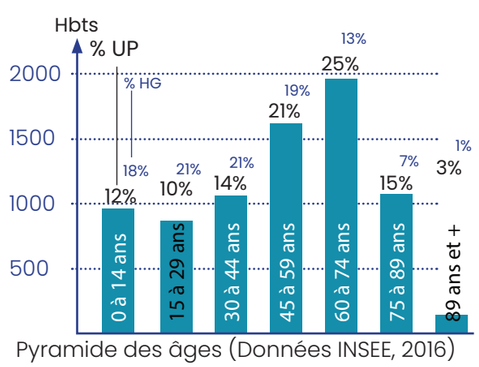

Pyramide des âges (Données INSEE, 2016)

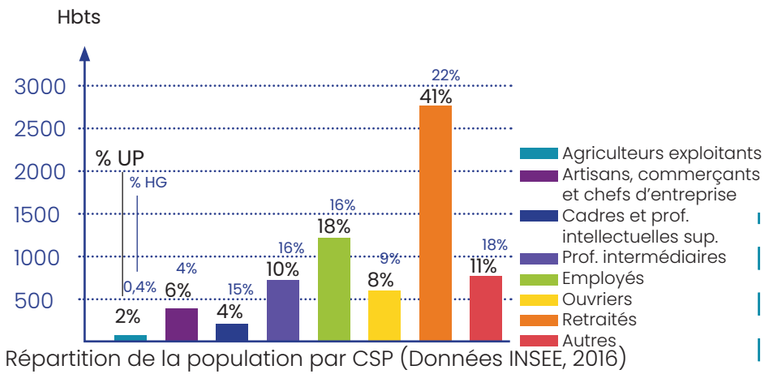

Répartition de la population par CSP (Données INSEE, 2016)

L'IDENTITÉ ADMINISTRATIVE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE
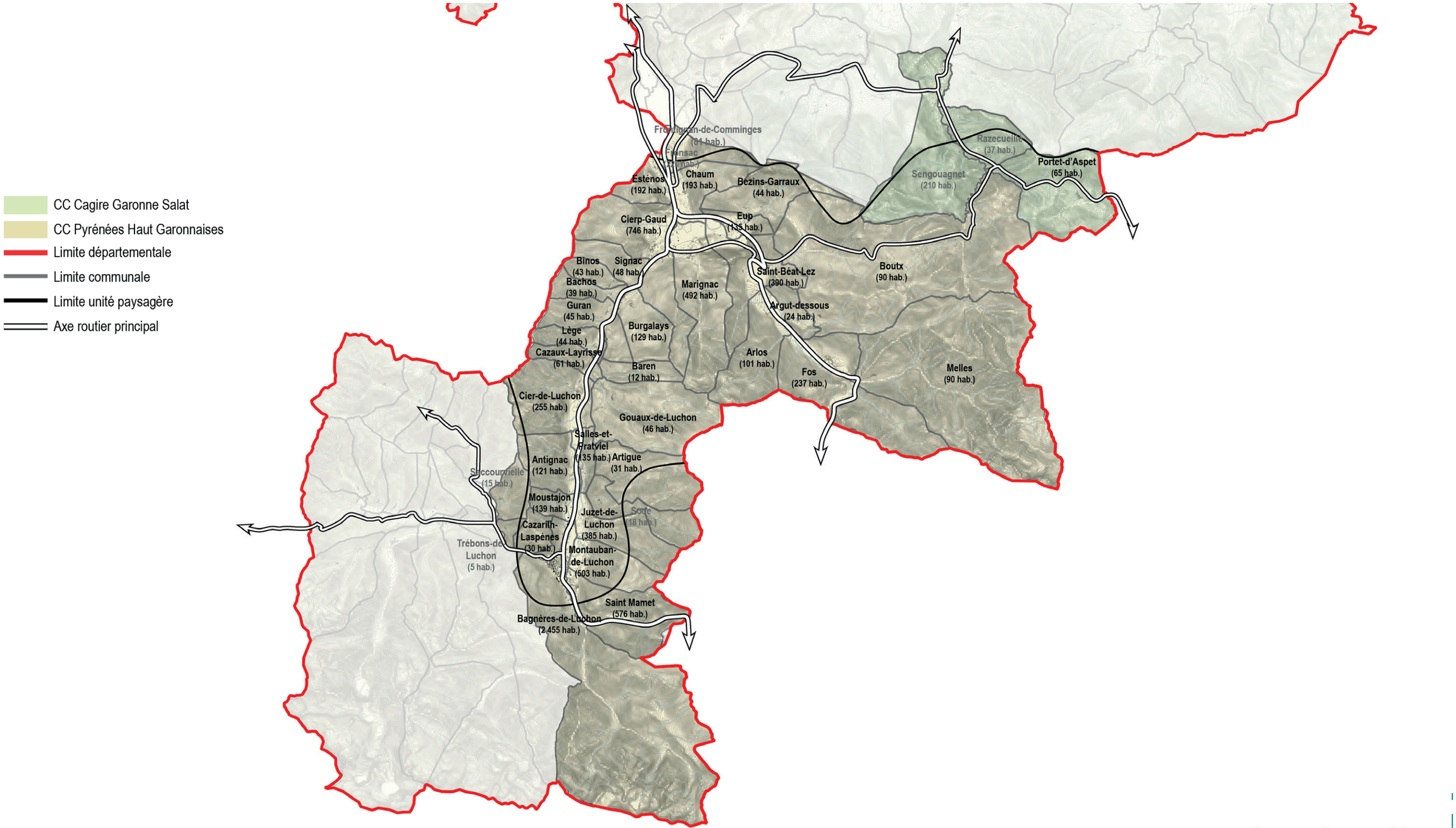
Les données administratives et démographiques